This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

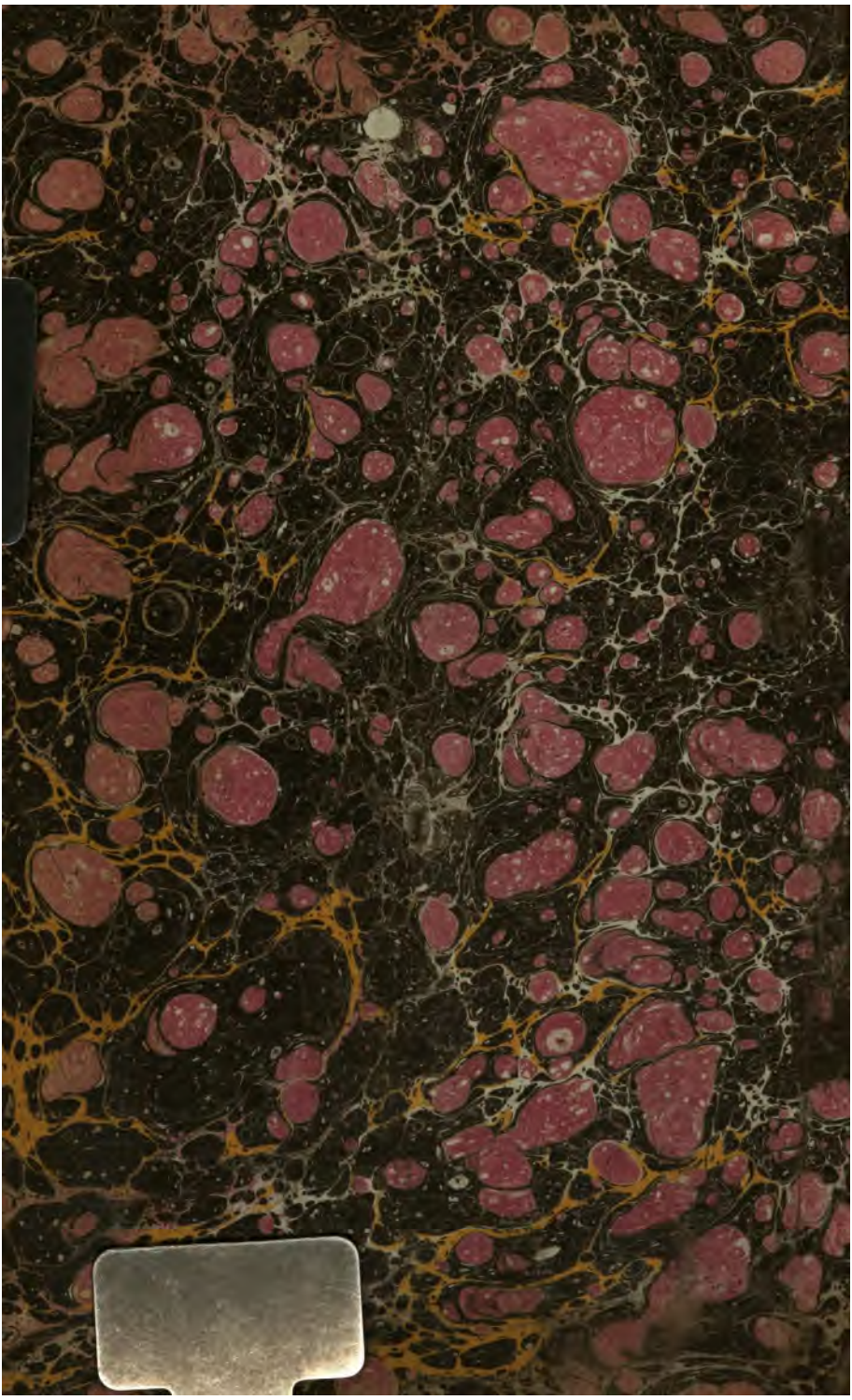

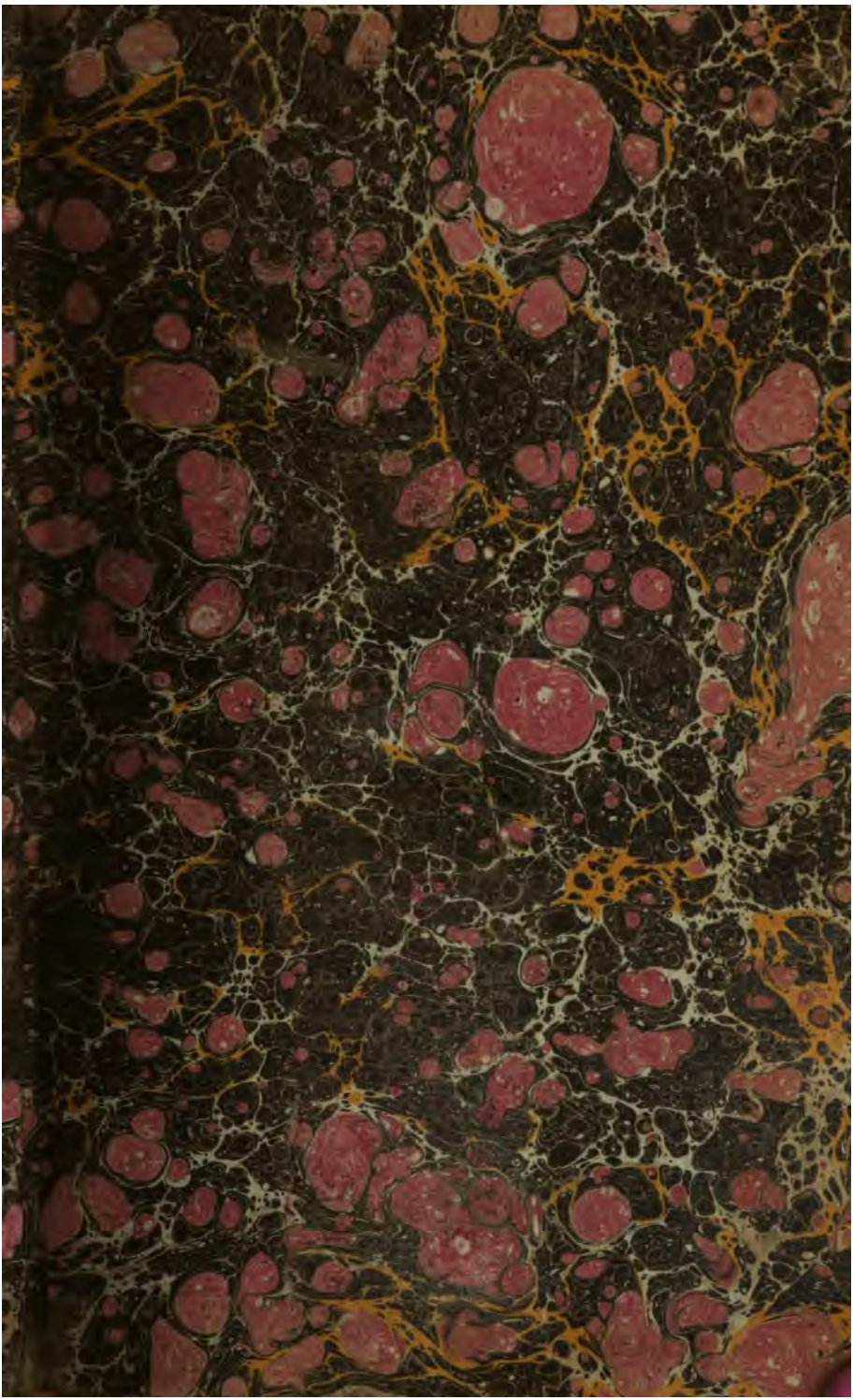

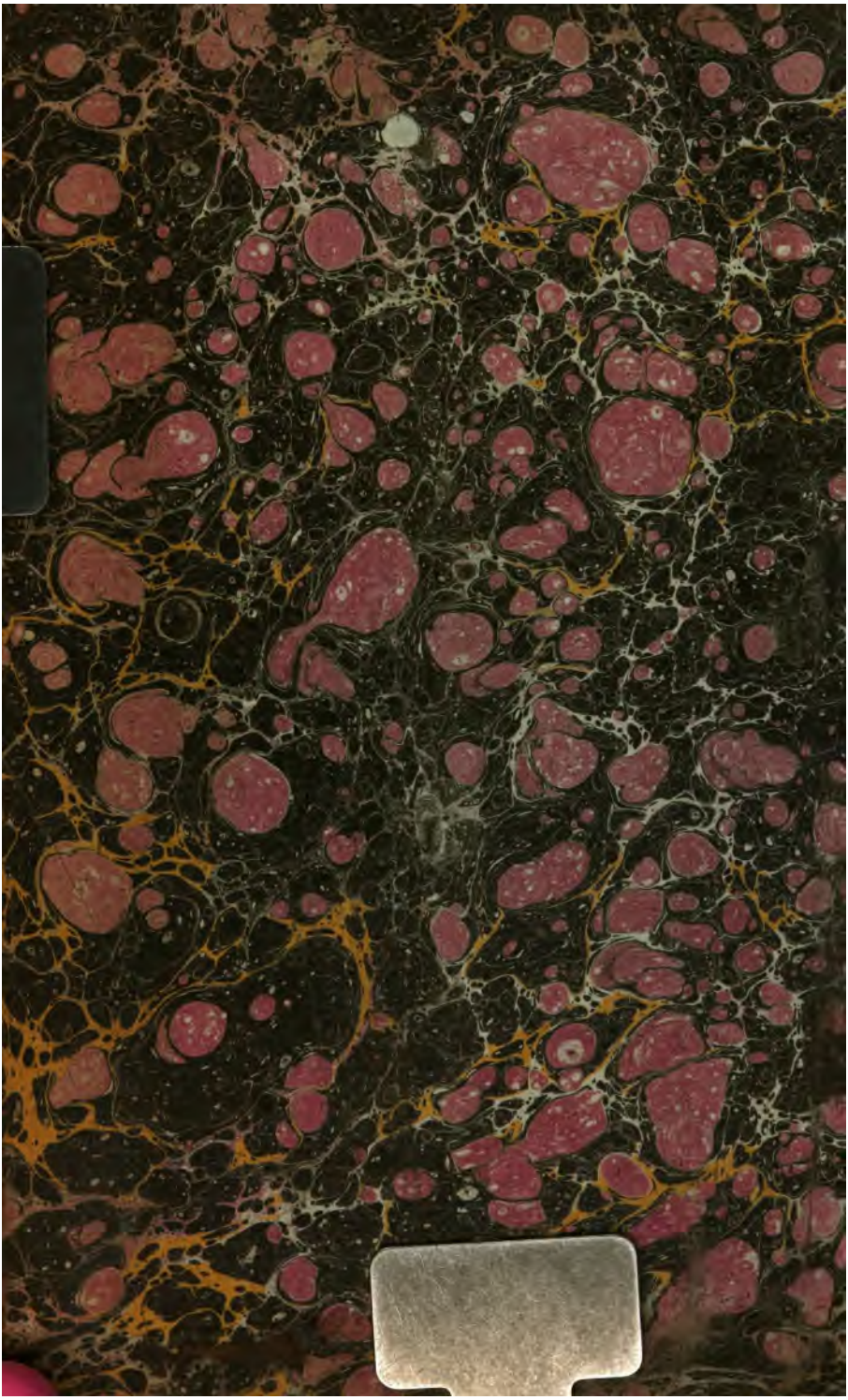

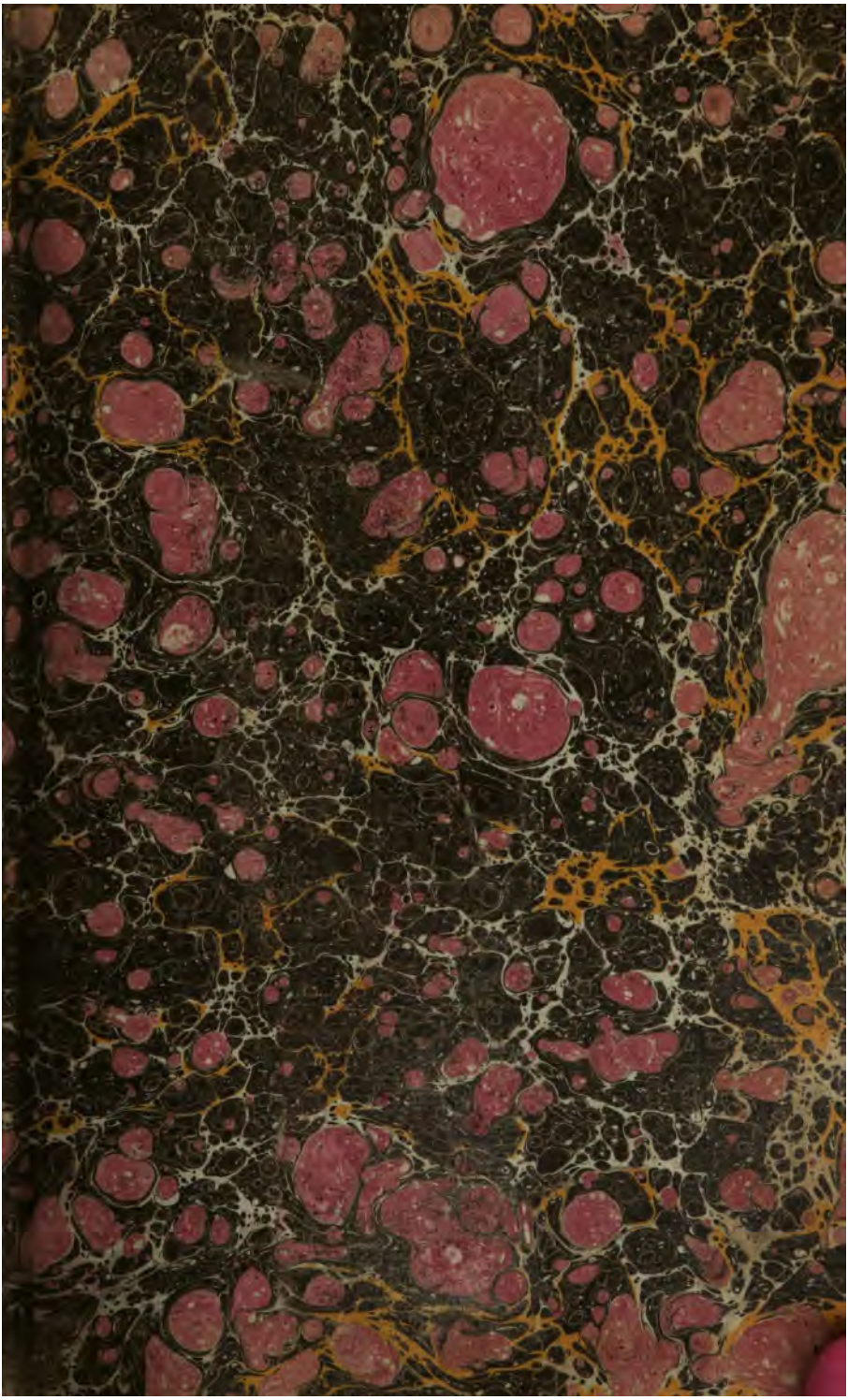

Gift from Bradley

22871 e. 553

TABLEAU

DES VUES

QUE SE PROPOSE

LA POLITIQUE ANGLAISE

DANS TOUTES LES PARTIES DU MONDE.

TABLEAU

DES VUES

QUE SE PROPOSE

LA POLITIQUE ANGLAISE

DANS TOUTES LES PARTIES DU MONDE,

SUIVI

D'UN COUP-D'ŒIL HISTORIQUE

SUR LES RÉSULTATS DES PRINCIPAUX TRAITÉS ENTRE LA FRANCE ET L'ANGLETERRE

AVANT LE TRAITÉ D'AMIENS;

PAR N. FRANÇOIS (DE NEUFCHATEAU).

Rois, soyez attentifs! Peuples, ouvrez l'oreille!
J. B. ROUSSEAU, Liv. I., Ode III.

PARIS,

BAUDOUIN, Imprimeur de l'INSTITUT NATIONAL, rue de Grenelle-Saint-Germain, n° 1131.

AN XII. — 1804.

BODLEIAN
30 AUG 1962

TABLEAU

DES VUES

QUE SE PROPOSE

LA POLITIQUE ANGLAISE

DANS TOUTES LES PARTIES DU MONDE.

La politique britannique veut asservir le monde à sa suprématie. Ce n'est pas un mystère qu'elle veuille cacher, ce n'est pas un secret d'État, renfermé dans le cabinet; c'est un projet public, et une idée avec laquelle on berce les enfans à Londres. Si l'on avait pu en douter, voici, depuis la paix d'Amiens, une nouvelle affiche de ce plan despotique, et comme un dernier prospectus de cette tyrannie qui veut envelopper le globe, et qui se montre à découvert là même où on ne l'attend pas.

On vient de traduire en français et d'annoncer avec emphase une *Géographie moderne* par M. Pinkerton (1). On met, sans façon, cet ouvrage au-dessus de tous ceux que nous avons en France sur la même matière. Cependant, excepté l'article de la Grande-Bretagne qui est traité d'une manière lumineuse et précise, ce qu'il y a de mieux dans le reste du livre est extrait des auteurs français: mais ce qui n'en vient pas, et ce qui appartient en propre à l'esprit dominant et à l'opinion commune en Angleterre, c'est l'exposé naïf des vues que se propose la politique anglaise sur toutes les parties du monde, et contre toutes les puissances.

Que la France soit maltraitée dans un livre anglais de ce genre, on sait que c'est l'usage, et l'on doit toujours s'y attendre. Ainsi, quoique ce livre anglais ne soit venu qu'après la paix, il est tout simple qu'il respire et qu'il souffle la guerre contre la république. Ces attaques de plume ne sont

---

(1) *Géographie moderne*, sur un nouveau plan, par *J. Pinkerton*, etc., 6 volumes in-8°, et un *Atlas*. A Paris, chez *Dentu*, palais du Tribunat. An 12 (1804).

pas toujours dangereuses, et nous pouvons les repousser. Le traducteur lui-même, qui est un homme fort savant et un bon citoyen, a déja mis des correctifs à quelques-uns de ces passages, et nos géographes français sauront d'ailleurs se bien défendre. Aussi n'est-ce point là ce qui excite ma surprise et qui me détermine à communiquer au public l'impression pénible que m'a fait éprouver la lecture de cet ouvrage.

L'auteur dit qu'il a travaillé sur un plan tout nouveau. Sa description embrasse quatre objets sur chaque empire dont il parle. Il donne successivement la géographie, 1°. historique, 2°. politique, 3°. civile, et 4°. naturelle. Je n'examine point si cet ordre est nouveau, ni s'il est bien distribué; je m'attache à ce que l'auteur prononce magistralement sur les intérêts politiques et les relations des différens états. On peut croire qu'à cet égard il n'est que le fidèle écho des bruits que laisse circuler la politique anglaise. L'auteur nous assure lui-même qu'il n'a traité cette partie que d'après les meilleurs publicistes de son pays. Or, dans cette division de sa géographie, on doit être, je ne dis pas simple-

ment étonné, mais très-scandalisé de l'esprit de discorde que cette politique s'efforce de répandre, des bouleversemens qu'elle suggère ou qu'elle annonce, et du projet trop clair de ramener à elle seule la spoliation de l'univers entier. Ce projet est l'effet d'un plan qui se mûrit depuis long-temps. On en soupçonnait l'existence; mais c'est un écrivain anglais qui en donne la certitude.

M. Burcke accusait nos assemblées nationales d'avoir mis en lambeaux la carte de l'Europe, et d'avoir prétendu écrire sur chaque morceau séparé les mots *districts*, *départemens*, etc. Je ne veux point justifier ceux qui, dans des crises terribles, furent assez extravagans pour avoir à leur barre les orateurs du genre humain, et pour accueillir des projets de république universelle. C'était une folie insigne, et ceux qui l'éprouvaient n'étaient pas de sang-froid. Mais quand la France a fait justice de ce délire d'un moment, quand les causes en sont éteintes, quand la paix générale venait enfin d'être signée, si un Français s'était permis d'annoncer dans un livre dont le titre promet une géographie, le dépécement général

de toutes les parties du monde pour n'enrichir que sa patrie : je demande comment l'éloquence de M. Burcke ou de ses successeurs aurait traité ce plan, véritablement très-nouveau, d'une géographie moderne ? De quels anathèmes terribles les Anglais eussent-ils frappé un livre de ce genre sorti d'une plume française ! Comme on les aurait entendu crier *au Jacobin !* Et que penseraient-ils de notre bonhomie, si nous laissions passer sans réclamation les instructions politiques dont M. Pinkerton veut nous gratifier ?

Pour en exprimer tout le suc (un autre dirait tout le fiel), il faudrait rapprocher les articles qui traitent des relations politiques de toutes les parties du monde dans les six tomes successifs de la *Géographie moderne* : cela seroit fort long. Essayons de saisir l'esprit et d'indiquer brièvement les vues que se propose la politique anglaise, et qui nous sont transmises par M. Pinkerton.

Il divise en trois classes les états de l'Europe (tome Ier, page 28). Les empires du premier ordre sont par lui rangés comme il suit ;

1°. Les royaumes unis de la Grande-Bretagne et de l'Irlande;
2°. La France;
3°. La Russie;
4°. L'Autriche;
5°. La Prusse;
6°. L'Espagne;
7°. La Turquie.

Dans le second ordre se trouvent :

1°. La Batavie;
2°. Le Danemarck;
3°. La Suède;
4°. Le Portugal.
5°. L'Helvétie, que l'auteur s'obstine à appeler la Suisse.

L'auteur croit qu'on pourrait admettre encore dans cet ordre,

6°. La Sicile;
7°. La Sardaigne;
8°. L'électorat de Bavière;
9°. L'électorat de Bade, qu'il appelle encore Palatin;
10°. Enfin celui de Saxe.

Il jette dans le troisième ordre les autres états d'Italie et ceux de l'Allemagne qui

lui semblent les labyrinthes de la géographie. Et il faut avouer que dans ces labyrinthes, il n'a pas le fil d'Ariadne, ou plutôt il ne veut pas l'avoir. Les changemens intervenus dans ces parties du monde ne sont pas du goût des Anglais.

En attendant, voilà donc les rangs assignés aux puissances; et cette répartition est si juste aux yeux de l'auteur, qu'il en fait la base instructive et le plan de tous ses chapitres.

Sans discuter ni approuver cette classification, nous sommes forcés de la suivre pour retrouver la suite des idées de l'auteur, et des vues politiques que nous voulons analyser. Commençons donc par l'Angleterre.

1°. *De la Grande-Bretagne et de ses colonies.*

Ce premier article est immense. J'avais cru très-long-temps que l'on exagérait la population, les richesses et l'importance des pays usurpés dans l'Inde par la puissance anglaise; mais on va voir qu'un Anglais même, en mettant le tout au rabais, nous

en donne une idée plus gigantesque encore que tout ce qu'on a pu en dire.

Les trois royaumes d'Angleterre ont chacun leur article. Celui de l'importance et des relations politiques de l'Angleterre et de l'Ecosse commence par ces mots naïfs :

« Avec la disposition d'un trésor public » qu'on pourrait appeler prodigieux, l'im- » portance et les relations politiques de la » Grande-Bretagne s'étendent sur tout le » globe ; car par-tout où l'or a quelque » influence sur l'homme, sa puissance peut » s'y faire sentir » (tome II, page 80).

Ces premiers mots sont remarquables. Un célèbre fripon disait que l'on ne pendait pas un homme qui disposait d'un million ; et le maréchal de Villars convenait qu'en effet ce fripon ne fut point pendu. On en a vu un autre dans notre révolution assurer que toutes les portes devaient lui être ouvertes, parce qu'il y frappait avec un marteau d'or. Que toutes les puissances qui veulent être indépendantes prennent garde au moyen dont les Anglais se vantent pour violer aussi la porte de tous les cabinets ! Il n'est point de serrure qui tienne contre

la clef d'or. Le ministère anglais a mis dans les mains de son roi un levier bien funeste, c'est le tarif des consciences ; et il paraît que ce tarif ne porte pas uniquement sur des consciences anglaises.

Notre auteur pose ensuite *en règle générale* que l'Angleterre doit se lier spécialement à des ennemis de la France. Il passe en revue les États qui peuvent remplir ce grand but. La Savoie, la Souabe, les deux Cercles du Rhin, la Suisse elle-même, tout cela lui paraît trop faible. *En bonne politique*, pour tenir la France en échec, il lui semble que l'Angleterre doit tout faire pour entraîner l'Autriche dans ses propres vues.

Il regrette beaucoup la ci-devant Belgique dans les mains de l'Autriche, et sur-tout la Hollande, considérée non comme une alliée, mais seulement *comme entrepôt du commerce de l'Angleterre avec le continent.*

La Russie est trop éloignée pour être fort utile : néanmoins les Anglais feront bien de la cultiver *sous le rapport de leur commerce.* Et ce rapport est singulier ; car l'auteur n'entend pas parler du débouché qu'elle présente aux manufactures anglaises ;

mais il pense que les Anglais doivent ménager la Russie, uniquement parce que l'*Empereur peut, d'un coup de main, renverser leurs riches possessions dans l'Inde* (*ibid.*, pag. 82).

Il convient qu'ils ont souvent cherché l'amitié de la Prusse; mais pour eux, et contre la France, la Prusse ne vaut pas l'Autriche. Ils laissent la Prusse et l'Espagne.

Ils sont bien sûrs du Portugal, parce que cette liaison offre au commerce des deux peuples des avantages réciproques : mais nous verrons plus bas ce que veut dire en bon anglais ce mot de réciprocité.

Le Danemarck et la Suède *sont indifférens aux Anglais*. Cependant, comme la Suède est anciennement alliée à la France, il est tout naturel que *l'Angleterre cultive l'amitié du Danemarck*. Ces derniers mots ont l'air d'une dérision atroce. C'est une bizarre manière de cultiver le Danemarck, que de bombarder Copenhague!

Quant à l'Irlande, notre auteur est forcé d'avouer qu'il ne lui manque aucun des avantages nécessaires pour lui assurer une grande importance politique (*ibid.*, p. 378).

« Montesquieu, nous dit-il, a pensé avec » raison que Louis XIV avait fait une faute » capitale en ne s'emparant point de l'Ir- » lande, lorsqu'il y envoya des troupes pour » rétablir Jacques II sur le trône..... Heu- » reusement pour la Grande-Bretagne on » négligea cette occasion, qui fut perdue » POUR TOUJOURS ». Ici l'auteur s'efforce de démontrer que maintenant l'indépendance de l'Irlande, devenue impossible, lui serait peu avantageuse. Il ne voit que deux cas de supposition : Ou la France, dit-il, subjuguerait l'Irlande, ou celle-ci bientôt reprendrait ses premiers rapports avec sa bienfaitrice et sa sœur l'Angleterre. Le dilemme n'est pas complet, et il peut y avoir des hypothèses plus loyales de la part de la France, qui n'a point d'intérêt d'*empêcher que l'Irlande ne soit comptée pour quelque chose dans la balance de l'Europe.* Mais on peut convenir plutôt avec M. Pinkerton des *avantages inappréciables* que les Anglais trouvent dans *la position occidentale de l'Irlande pour leur commerce avec l'Amérique et les îles qui en dépendent.* Il est fort heureux pour l'Irlande qu'elle ait ce

motif personnel pour intéresser les Anglais; car on voit que, dans leur manière d'envisager le globe, tout doit se rapporter à eux. Cependant cette pauvre Irlande est bien cruellement punie par ses bons frères les Anglais des avantages qu'ils y trouvent.

Ils ne regardent Gibraltar que comme un poste militaire. L'auteur n'en parle qu'en passant : il ne veut pas qu'on s'y arrête.

Dans les autres parties du monde, l'auteur est moins discret. Il fait valoir et fait sonner les divers envahissemens de la puissance anglaise, tant ceux qu'elle a exécutés que ceux qu'elle médite encore.

Dans l'Asie, par exemple, il commence par calculer la possibilité de détruire toute la marine chinoise avec un seul vaisseau d'Europe, et de s'emparer de la Chine avec dix mille hommes de troupes ; mais il reconnaît à la fin qu'on ne pourrait s'y maintenir. En vérité, c'est grand dommage ! Sans ces difficultés, qui sait ce qui arriverait ? On a pensé que l'ambassade si fastueusement envoyée de Londres à Pékin n'avait eu pour objet que de reconnaître en effet si la conquête était possible. Au défaut de

la force, on peut recourir à la ruse. « Les » Anglais dans l'Indostan, dit-il, ne sont » pas très-éloignés de la Chine; mais il est » difficile qu'il puisse s'élever aucun sujet » *raisonnable* de discorde qui soit en oppo- » sition avec les intérêts du commerce an- » glais ». L'empire de la Chine a pour maxime antique de se défier des étrangers. Notre auteur voudrait le guérir de cette prévention, pour lui faire contracter une alliance *très-utile* avec les Anglais. Le voisinage de l'Indostan n'est pourtant pas très-propre à démontrer l'*utilité* de cette alliance si intime avec les Anglais. Ils avaient commencé par être les amis et les protecteurs même des Nababs qu'ils ont dépouillés.

Quand notre auteur arrive ensuite à l'article de Malaca, son enthousiasme s'exalte à la vue des usurpations prodigieuses de la compagnie des Indes anglaise. « Après avoir » terminé la description des principaux em- » pires de l'Asie (la Chine, le Tibet, les » Tatares, les Birmans, le Japon, etc.), » une puissance étrangère, peut-être aussi » réelle et aussi forte que celle du plus » grand de ces empires, celle des Anglais

» dans l'Indostan, doit naturellement fixer » l'attention. En même temps que les colo- » nies des Anglais dans l'Amérique leur » donnent une prépondérance décidée sur » toute autre puissance dans cette partie du » monde, n'est-il pas digne d'admiration » de voir les habitans d'une île lointaine de » l'Europe exercer un tel empire en Asie? » La colonie établie dans la Nouvelle-Hol- » lande est aussi un trait frappant et sin- » gulier dans l'histoire des hommes, et assu- » rera probablement à l'Angleterre l'ascen- » dant dans une région inconnue » (tome IV, p. 366).

Dans le chapitre de Siam, on voit que les Anglais doivent desirer l'alliance de Siam contre les Birmans, si ceux-ci se rendaient dangereux à leurs possessions dans le Bengale.

Dans l'introduction au chapitre de l'Indostan, l'auteur s'extasie de nouveau sur la prépondérance que les Anglais y exercent, « non seulement à raison de la tac- » tique européenne, mais encore par l'éten- » due du territoire. A ses anciennes pos- » sessions dans l'Indostan gangétique, à » cette vaste portion de côtes qui s'étend

» depuis les marais de la Kitsna jusqu'au » lac de Chilka, au gouvernement de Ma- » dras, la Grande-Bretagne a récemment » ajouté des provinces considérables au sud » et à l'ouest du Mysore, avec Seringapatam » leur capitale, sans compter Bombay et d'au- » tres établissemens détachés, et sans parler » de la grande et importante île de Ceylan » enlevée aux Hollandais » (*ibid.*, p. 431).

Voici la table des possessions anglaises, extraite des *Mémoires* du major Rennel.

« I. Possessions anglaises.

» 1. Le Bengale et Bahar, avec le Ze- » mindary de Bénarès.
» 2. Les Sircars septentrionaux, qui » comprennent Guntour.
» 3. Barra-Mahal et Dindigul.
» 4. Jaghire, dans le Carnate.
» 5. Le Calicut, Palicaud, et les con- » trées de Courga.

» II. Alliés des Anglais.

» 1. Azuph-Dowlah. Oude.
» 2. Mahomed-Alli. Le Carnate.
» 3. Travancor et Cochin, etc.

» Avant la chute de Tippoo, en 1799, » on présumait que les possessions anglaises » contenaient cent quatre-vingt-dix-sept » mille quatre cent quatre-vingt-seize milles » anglais carrés; ce qui fait environ soixante » milles de plus que n'en comprennent les » royaumes unis de la Grande-Bretagne et de » l'Irlande. La population était portée à dix » millions. L'acquisition faite en 1799 fait » probablement une augmentation en éten- » due de quinze mille milles carrés, et l'on » pense qu'aujourd'hui le nombre des habi- » tans soumis à la Grande-Bretagne se monte » de douze à quatorze millions » (*ibid.*, page 434).

Sir William Jones porte ce nombre à trente millions; mais M. Pinkerton affecte de croire que c'est là une exagération orientale. Quoiqu'il faille en rabattre, on voit bien qu'il en reste assez pour justifier aujourd'hui ce qu'avait annoncé notre éloquent abbé Raynal, que la liberté de l'Europe serait menacée quelque jour par le pouvoir anglais dans l'Inde.

La seule rivière du Burrampooter parcourt 340 milles sur le territoire britannique, et

pendant ses soixante derniers milles, avant sa jonction avec le Gange, elle en a cinq de large (*ibid.*, p. 487).

Dans l'Indostan gangétique ou les contrées du Gange, « les établissemens anglais » occupent environ 470 milles en longueur » sur 250 en largeur, et forment à eux seuls » un puissant royaume. Le revenu net de » cette partie seulement est de quarante » millions (tome IV, p. 519).

» Ces provinces furent *acquises* en 1765 » dans les circonstances les plus favorables, » puisqu'on aurait pu, dit l'auteur, faire » retomber l'accusation d'usurpateurs sur » tous les ennemis des Anglais d'alors (*ibidem*). »

Je ne sais à quoi cet auteur veut faire allusion, ni quelles usurpations les Anglais pouvaient reprocher à la France, par exemple, à l'époque de 1765, où ils venaient tout récemment de lui arracher l'Acadie, le Canada et Terre-Neuve, etc. etc. etc. Je soupçonne qu'il peut y avoir dans les chiffres une faute d'impression, et qu'au lieu de 1765 il faut lire 1736; mais, en se reportant à cette époque même, je ne vois pas encore de quelles

usurpations les Anglais sont si fiers de pouvoir étayer leurs *acquisitions*. Mais ils sont peu contens de les justifier ; ils veulent sur-tout les étendre. C'est ce que prouvent les détails dans lesquels l'auteur va entrer.

« Vingt mille soldats anglais pourraient » combattre et vaincre deux cent mille noirs » ou Indiens. La bataille décisive de Plas- » sey, qui assura aux Anglais la possession » de ces provinces opulentes, fut gagnée par » la manœuvre habile de neuf cents Euro- » péens (*ibid.*, page 521). »

D'après cela, l'auteur croit que « l'*acqui-* » *sition* de toutes les provinces de l'Inde » serait facile aux Anglais, et que le bon- » heur et la tranquillité de ces habitans au- » raient des garans plus certains sous la » domination anglaise ; car les sujets des » Brames sont les plus misérables de toutes » les nations, et la liberté politique leur » est aussi inconnue que la pratique de la » vertu l'est à leurs prêtres. Dans les af- » faires de ce monde, le plus petit mal doit » toujours être préféré. »

Prenez garde, lecteurs, à cette dernière maxime ; elle est extrêmement commode :

on pourrait, avec son secours, *acquérir* l'univers entier. Il ne s'agit que d'établir à tort ou à travers qu'un peuple est malheureux, qu'il est mal gouverné, et qu'il faut, pour son bien, pour son repos parfait, pour son bonheur suprême, eh quoi? lui imposer *la domination anglaise*.

La capitale du Bengale, Calcutta, est donc bien heureuse! Elle contient au moins cinq cent mille habitans (*ibid.*, p. 523). Cette ville fut construite il y a quatre-vingt-dix ans. Elle fut commencée immédiatement après cette victoire de Plassey, qui assura aux Anglais *une influence illimitée* dans le Bengale.

L'auteur résume avec orgueil cet immense chapitre, lorsqu'il dit, dans l'article de la *Grande-Bretagne* : « La puissance de la » Grande-Bretagne en Asie s'étend aujour- » d'hui sur QUARANTE MILLIONS de » naturels au moins; ce qui équivaut à un » grand empire (tome II, p. 69). »

Au surplus, on pourra comparer à cette notice des usurpations britanniques dans l'Inde, tracée par un auteur anglais, les détails recueillis par un Français instruit, et qui a été sur les lieux. (*Voyez* ci-après l'*Es-*

quisse des possessions anglaises dans l'Inde, par le citoyen Legou de Flaix, page 63.)

Au nord des possessions anglaises, on rencontre Goa, le centre du commerce portugais. Le port est regardé comme un des premiers de l'Inde : les Anglais le convoitent. L'auteur assure que si cette ville était entre leurs mains, il est probable qu'elle recouvrerait son ancienne importance (tome IV, page 563). D'après cette observation, il est à craindre que les Anglais n'appliquent à Goa leur fameuse maxime, que, *dans les affaires de ce monde, le plus petit mal doit toujours être préféré.*

A l'article de *Ceilan*, il faut voir comme l'auteur s'extasie sur ce que ces pays viennent de passer tout récemment de la domination *intéressée* des Hollandais sous l'étendard *plus libéral* de la puissance anglaise (tome V, page 3). Il nous révèle ensuite l'importance étonnante de cette acquisition. « Le port de Trinquemalle, à l'est, est aux » Anglais de la plus grande importance, » parce qu'il n'y en a point d'autre sur la » côte orientale de l'Indostan; et dans le » cas où une révolution, à laquelle sont sujets

» tous les établissemens des hommes, vien-
» drait à chasser les Anglais du conti-
» nent de l'Indostan, cette île pourrait leur
» fournir un riche et vaste asile, propre à
» conserver leur nom et leur commerce dans
» ces contrées lointaines (*ibid.*, p. 5). »

C'est cette île et ce port que le traité d'Amiens avait assurés aux Anglais. Ils en sentent bien la valeur : nulle possession ne pouvait leur offrir d'aussi énormes avantages ; et ils ne sont pas satisfaits !

Lorsque l'auteur est parvenu à l'île de Java, dans les îles asiatiques, il regrette amèrement « que les Anglais n'aient pas
» retenu pendant quelques années les éta-
» blissemens hollandais, afin de montrer
» par expérience aux Bataves que les con-
» quêtes sont plus sûrement défendues par
» l'équité et la douceur que par une cruauté
» sordide (*ibidem*, page 276) ». Ne semble-t-il pas qu'on entend le raisonnement du Tartufe lorsqu'il prouve pieusement qu'il faut, pour lui donner des biens dont il fer un saint usage, déshériter et dépouiller ce x qui pouvaient en abuser par un emploi profane ? La politique anglaise dit ici, dans

un autre sens, exactement la même chose.

A l'île de Manille, l'auteur rappelle que la ville fut prise par les Anglais en 1762. Mais une chose qui les tourmente, c'est que les Espagnols ne leur en ont pas payé la rançon (*ibid.*, pag. 285). Il ne faut pas douter qu'un jour l'Angleterre ne veuille faire valoir cette créance.

Dans la partie de la mer Pacifique qu'il appelle l'Australasie, l'auteur observe que les îles à épices ayant été rendues aux Hollandais par le traité de 1801, « un établissement » à Papous doit être pour les Anglais l'objet » d'une considération sérieuse; et ils ont sur » ces pays, par les découvertes de l'habile » Dampierre, un droit égal à celui de toute » autre nation (*ibid.*, page 344) ». Voilà donc le projet d'une colonie à Papous! Les Anglais veulent être dans toutes les parties du monde; et, par-tout où ils sont, il faut qu'ils soient les maîtres.

Passons en Amérique.

L'auteur s'étonne que l'on n'ait lutté que sept ans avant de reconnaître l'indépendance des États-Unis, « tandis que la guerre entre » l'Espagne et la Hollande ou les Provinces-

» Unies se prolongea pendant soixante ans. » Elle ne fut interrompue que de temps » en temps par de courtes trèves (*ibid.*, page 492) ». Il serait donc bien aise qu'on leur fît encore la guerre! Il ne fait pas un beau portrait de l'esprit qui anime cette république moderne, et la croit d'ailleurs asservie au commerce de l'Angleterre. « Si » les Américains ont brisé les liens de la » parenté, ils n'ont pu rompre ceux du com- » merce, qui, pendant quelques générations » encore, doivent les tenir liés à la mère » patrie, si même ils ne détruisent pas en » quelque sorte cette indépendance *dont* » *ils sont si fiers* (tome II, page 17) ». Est-ce donc un crime à un peuple d'être fier de sa liberté ?

Quant aux contrées de l'Amérique septentrionale que l'Angleterre possède encore, elles sont d'une grande étendue et d'une importance considérable, quoiqu'elles soient médiocrement peuplées (tom. VI, pag. 51).

« Dans les cartes anglaises, à l'exception » du Groënland qui est attribué au Dane- » marck, les parties les plus septentrionales » de l'Amérique, soit à l'est, soit à l'ouest, » sont marquées de la couleur propre au

» territoire anglais (*ibid.* , page 52) ». Ainsi l'Angleterre s'étend, au moins sur le papier ; elle envahit d'abord les cartes de géographie, avant d'*acquérir* la terre.

Le commerce de l'Angleterre avec le Canada est très-avantageux. « On assure qu'il » est d'environ sept mille tonneaux (*ibid.*, page 57) ». Mais les Anglais se plaignent qu'ils ont payé le Canada cinquante fois sa valeur réelle. Ils veulent avoir tout, et ils ne sont contens de rien ; ils sont insatiables de territoires étrangers, et ils laissent inculte le cinquième de l'Angleterre : c'est M. Pinkerton qui rapporte aussi ce calcul (tom. II, page 167). Il avoue, page 169, que l'Angleterre manque tous les ans de quatre millions de nos boisseaux de blé, et qu'elle a sept à huit millions d'acres en friche. Où ce peuple si sage veut-il donc placer son bonheur ?

Quoi ! l'Angleterre laisse en friche la cinquième partie de son propre terrain ! elle manque annuellement du blé que produirait cette portion de son île ! Et au lieu de faire valoir son sol et ses richesses domestiques, elle n'est occupée que des moyens de s'emparer de toutes les parties du globe ! Quoi ! il y a des landes dans le voisinage de Londres,

et les Anglais ne rêvent qu'à des plans pour aller s'établir à Papous! Quel incroyable aveuglement! C'est bien le cas de s'écrier: *O vanas hominum mentes! O pectora cæca!*

Je ne dirai rien de l'Afrique, parce que les Anglais affectent de n'y prendre qu'un intérêt très-médiocre. M. Pinkerton croit que c'est la première partie du monde qui doit retourner sous les eaux et disparaître de la carte. Cette idée est étrange, et ne vaut pas la peine d'une discussion. Je croirais, au contraire, que des quatre parties du monde l'Afrique serait celle où les Européens pourraient plus aisément porter un bon système, non de ces vols que l'on déguise sous le nom de conquêtes, mais de ces plans de colonie et de civilisation faits pour expier quelque jour les brigandages trop célèbres ou les excursions sans but qui ont marqué jusqu'à présent les établissemens des Européens dans les Indes. Mais ce n'est pas ici le lieu de développer cette idée, qui ne ressemble point aux vues que se proposent les Anglais, et qui aura sa place ailleurs.

Le résumé de ce chapitre sur la grande Bretagne est vraiment alarmant pour tout

le reste de l'Europe ; il donne une idée effrayante des projets britanniques. On pourrait appeler cette partie de l'ouvrage la politique anglaise peinte par elle-même. Le portrait est hideux, mais il est ressemblant : il doit fixer l'attention, et rester suspendu dans tous les cabinets.

Hâtons-nous de tracer les pendans non moins révoltans de ce premier tableau, en parcourant avec l'auteur ce qu'il se permet de nommer les relations politiques de toutes les autres puissances.

2°. *De la France.*

Le traducteur a bien voulu nous faire la galanterie de mettre l'article *France* avant l'article *Angleterre ;* mais sans les soins du traducteur, qui a refait tout cet article, la France exténuée ne jouerait, dans le livre de M. Pinkerton, qu'un rôle humiliant. Elle n'y tient guère de place ; et ce n'est pas la faute des Anglais, s'ils n'ont pas pu réaliser le vœu de M. Burke, qui était de rayer des cartes de géographie jusqu'au nom même de la France.

L'auteur aurait voulu donner le premier rang à la Russie ; mais la Russie est éloignée :

sa faveur ou sa haine nous sont indifférentes, suivant la politique anglaise. Elle trouve plus simple que la Prusse conspire, d'accord avec la France, la perte de l'Autriche; ou que ces trois grandes puissances (l'Autriche, la Prusse et la France) renoncent réciproquement à toute vue hostile, pour observer incessamment ce colosse de la Russie « qui » peut un jour les envahir et couvrir de » nouveau l'Europe d'un torrent de bar- » bares (tom. Ier, page 65) ». Ainsi le géographe de l'Angleterre prêche des ligues contre la Russie, tout en voulant persuader au maître de ce vaste empire qu'il ne saurait trouver d'alliés plus fidèles, d'auxiliaires plus utiles, d'amis plus sûrs que les Anglais.

La vanité anglaise se plaît à accuser la vanité française : c'est un petit reproche que nous fait nommément ce très-modeste géographe. Mais il est plaisant de le voir rabaisser tous nos avantages, et chercher les occasions de relever ceux des Anglais, jusqu'à prétendre, par exemple, que les troubles civils qui dévastèrent l'Angleterre produisirent *infiniment plus d'hommes à talens que la France n'en a montré dans les der-*

niers événemens. L'auteur nous permettra d'observer que peut-être ce n'est pas aujourd'hui qu'on peut prononcer sur ce point ; qu'on ne doit pas sur-tout s'en rapporter au jugement d'un écrivain anglais, et que la postérité seule pourra faire, entre les deux peuples et les deux révolutions, un parallèle impartial.

Comme les Anglais sont à peu près les maîtres de toutes les colonies, il n'est pas étonnant qu'il ne soit plus ici question de la France dans les autres parties du monde. Cependant il faut avouer que M. Pinkerton nous traite doucement à l'occasion de la Corse. Il dit bien du mal de cette île ; il la rabaisse tant qu'il peut, et se plaint que d'autres Anglais veuillent trop la préconiser. Il était assez naturel que l'on vantât beaucoup ce superbe royaume, lorsque l'on ajoutait aux titres du roi de la Grande-Bretagne celui de roi de Corse. Mais quand il a fallu renoncer à cette île, elle a dû perdre de son prix. Ceci n'est qu'une inconséquence et ne doit pas nous arrêter.

Enfin l'auteur anglais est tenté de nous faire un sermon très-touchant sur la religion.

Les Anglais sont charmés de nous appeler incrédules. Jadis nous étions enchantés de les appeler hérétiques, schismatiques, impies, etc. Toujours, une moitié du monde prétend excommunier l'autre : mais il est par trop ridicule que des sectaires anglicans s'avisent de vouloir ramener les Français au giron de l'église. Ils imaginent donc que nous n'avons su lire ni leur histoire, ni la nôtre !

Il ne s'agit ici que de l'histoire politique. L'auteur défigure à son gré celle des traités et des actes intervenus depuis cent ans entre la France et l'Angleterre. C'est pour rectifier son exposé très-infidèle, qu'on reproduit ici le *Coup d'œil historique* sur les résultats des traités qui ont été passés avant celui d'Amiens. (Voyez ci-après, page 74.)

3°. *De la Russie.*

Cet auteur ne voit que la guerre. Il croit que les gouvernemens ne sont occupés qu'à se détruire et se manger les uns les autres.

Des puissances du premier ordre, la Russie lui paroît le plus à redouter, non seulement pour la Suède, la Prusse, la Turquie, et tout le reste de l'Europe, mais pour le Japon et la

Chine. Il dit que si l'Europe peut être comparée à l'ancienne Grèce, il se pourrait que la Russie en fût un jour la Macédoine (tome Ier, page 17; tome II, page 444). Voici comme il croit le prouver.

La Pologne est anéantie. Le Danemarck et la Suède peuvent être considérés comme des sujets alliés. Il suppose que la Russie vienne à tourner toutes ses forces soit contre la maison d'Autriche, soit contre la maison de Prusse; il doute qu'elles pussent en soutenir le choc. Prenant alors pour un moment sous sa protection les cours de Vienne et de Berlin, il engage toute l'Europe à souhaiter que la Russie porte ses armes vers l'Asie, afin de partager ses forces, et d'amener un jour la division d'une masse qui pourait de son poids écraser tout le continent. Je ne sais pas si les Anglais en seraient fort fâchés; mais ils font semblant de le craindre. Comme la religion grecque domine parmi les chrétiens en Grèce et en Asie, notre auteur croit que la Russie auroit là des sujets qui lui seraient plus attachés que les catholiques romains et les protestans de l'Europe. Au surplus, la religion n'est pas l'objet réel

de ses inquiétudes. S'il reproche aux Français d'être un peu incrédules, il accuse les Portugais d'être trop catholiques : et ailleurs il observe que la religion la plus répandue dans le monde, la plus universelle, c'est (selon lui) le *chamanisme*. Si le lecteur demande ce que c'est que le chamanisme, je crois que M. Pinkerton a entendu par-là le culte du soleil ou l'adoration du feu ; ce qui revient au livre de notre célèbre Dupuis.

La Russie occupe l'auteur à deux reprises différentes. Son tome quatrième a un article exprès sur la Russie asiatique. Ici, il la met en contact avec la Chine et le Japon. Il dit que Catherine avait eu le projet de s'approprier le Japon, et que l'on avait calculé qu'avec dix mille Russes on pouvait conquérir la Chine. S'il suffit de dix mille Russes, combien faut-il d'Anglais ? Cette règle de trois est extrêmement séduisante pour un peuple chiffreur.

Le Japon lui paraît très - tentant *sous le rapport des convenances commerciales*. De telles convenances forment pour des Anglais la justice suprême et un appât irrésistible.

Il trouve un peu plus d'embarras à la conquête de la Chine, et il croit que les Russes feront très-bien de se borner à reculer les frontières de leur empire jusqu'au fleuve Amour (que l'on appelle aussi Ségalien-Oula). Ici les Anglais ne sont plus les prédicateurs d'une ligue contre l'empereur de Russie; ils sont les conseillers du Czar.

Le dernier mot sur la Russie est celui qui sans doute tient le plus au cœur des Anglais. « On affirme, dit notre auteur, » que la dernière impératrice, en cas de » guerre avec l'Angleterre, avait le projet, » pour s'emparer des possessions anglaises » dans l'Inde, de faire parvenir une armée » par les provinces qui sont à l'orient de » la mer Caspienne, et par Samarcand, » Cachemire et le fleuve du Gange, jusqu'à » l'Indostan ». L'auteur, en Anglais patriote, fait de grandes objections sur les difficultés et le défaut des magasins de ce plan de campagne, qui lui paraît impraticable, « à moins que les puissances » qui sont au nord de l'Inde ne fussent » d'accord avec la Russie (tome II, » page 89). »

Il est palpable que c'est là le seul motif impérieux des ménagemens des Anglais envers une puissance dont ils croient avoir à craindre ce qu'aucun autre État du monde ne leur fait redouter. Ils nous révèlent là leur foible le plus secret, le plus terrible. C'est le talon d'Achille.

Mais alors quelle fantaisie d'armer ainsi, tantôt les Russes contre l'univers ; puis, un moment après, tout l'univers contre les Russes ? Comment concilier toutes ces contradictions ? Si la Russie écoute les conseils des Anglais, quand elle aura conquis la Chine, le Japon, la Turquie, l'Indostan, l'Allemagne, etc. que fera donc son empereur ? La réponse est, sans doute, dans les vers de Boileau :

Alors, cher Cynéas, victorieux, contens,
Nous pourrons vivre à l'aise et prendre du bon temps.

Grace au ciel, l'Alexandre des bords de la Newa n'est pas celui de Macédoine ; il sait qu'il a un autre objet plus digne d'un grand homme, le bonheur d'un grand peuple. Il n'a aucun besoin de songer à tant de folies ; il est trop élevé par son rang et par son

caractère ; et les traits que les Anglais lancent, partent de trop bas pour l'atteindre. Cependant il est bon qu'il sache que leurs écrivains politiques font tous les jours des plans de conspiration contre ce même empire, dont ils veulent pourtant que l'Angleterre soit l'amie. Quelle amitié, grand Dieu ! Et qui en voudrait à ce prix ? L'amitié des Anglais pour un empereur de Russie !...

Est-ce qu'on fait taire l'histoire ? .....

Est-ce que l'or anglais croit pouvoir étouffer la voix du genre humain ?.....

4°. *De l'Autriche.*

« L'Autriche est d'un grand poids dans » la balance politique. »

Aussi, l'un des principaux points de la conduite des Anglais doit être, suivant cet auteur, de brouiller l'Autriche et la France (tome II, pag. 517).

Le principe est trop clair; le corollaire est admirable.

Il est à desirer que l'Autriche et la France se tiennent pour bien averties que toutes les puissances ne doivent se lier, s'éloigner

ou se rapprocher, qu'autant que tout cela peut convenir aux vues de la puissance britannique. Tous les autres états n'existent que pour elle.

Cette auguste maison d'Autriche est pesée lestement dans les balances politiques de M. Pinkerton.

D'abord, il voit l'Autriche jalouse de la Prusse et haïssant les Turcs.

« L'Autriche et la Russie semblent con-
» voiter de concert les domaines du Grand-
» Seigneur. »

Au milieu de tant d'intérêts, les Anglais n'aperçoivent aucun état du continent avec lequel cette puissance puisse contracter alliance. « L'Angleterre seule semblerait lui offrir cet avantage ». (*Ibid.*) C'est là qu'on en voulait venir.

La raison que l'auteur en donne, c'est que, par ses forces navales, l'Angletere est en état de *fatiguer* tous les ennemis de l'Autriche, et *de leur faire de profondes blessures;* ce qui peut leur faire du mal sans faire aucun bien à l'Autriche, comme cela est arrivé : mais qu'importe, si les Anglais ont pu s'en bien trouver? Il ne s'agit que d'eux dans ce monde.

L'auteur est forcé d'avouer que contre la Russie, il faudrait à l'Autriche *une alliance avec la Prusse*. Mais on ne conçoit pas comment ceci peut se concilier avec ce que l'auteur va dire dans le chapitre de la Prusse.

On ne peut non plus expliquer comment on se permet, dans un ouvrage élémentaire, de traduire ainsi tous les princes, les uns après les autres, sur la sellette anglaise, et de distribuer les trônes à droite et à gauche, avec une légèreté qui pourrait être, ce me semble, autrement caractérisée. Je le demanderai sans cesse : si c'était un auteur français qui se donnât cette licence, quels cris, quelles proscriptions, quel déchaînement général dans les papiers anglais et même dans le parlement! Comme les Burcke tonneraient contre cette fureur de tout bouleverser, de tout révolutionner! Comme on verrait les jacobins ressuscités et triomphans! Mais il en est tout autrement. Dès que c'est marchandise anglaise, elle doit avoir cours; il n'y a que l'esprit français qui soit de contrebande.

Nous verrons cependant qui doit être à l'Index de Vienne, ou des vues politiques

de M. Pinkerton, ou de l'éveil qu'on croit devoir donner ici sur ces vues monstrueuses, à toutes les cours de l'Europe. Je me borne à citer. J'évite les digressions. J'abrège; mais on doit m'entendre : et malheur à ceux qui sont sourds !

5°. *De la Prusse.*

On n'est pas sourd à Vienne, et l'on entend clair à Berlin. Hommage au sublime génie de Fréderic-le-Grand! L'auteur avoue que, grace à lui, la monarchie de Prusse a donné à l'histoire du dix-huitième siècle un nouveau caractère. Mais il est bien embarrassé du lot qu'il doit lui assigner. D'abord, il prétend que la Prusse, dans la balance de l'Europe, tient la place de la Pologne. Il pense que son alliance seroit utile à la Turquie; mais celle-ci a peu d'avantages à lui offrir, « tandis que la Russie » pourrait s'assurer son alliance, en lui » cédant une assez grande partie de la » Pologne, pour balancer ses conquêtes » en Turquie (tome III, page 17). »

Plus haut, l'auteur trouvait mauvais qu'on

eût partagé la Pologne. Ici, bien plus traitable, il veut qu'on la donne à la Prusse. Que les Anglais sont admirables! Comme ils font largement la part de tout le monde.... toutefois dans les points où ils ne peuvent rien prétendre!

A l'égard des autres puissances, l'auteur observe que la Prusse, entraînée par des circonstances qui ne furent que passagères, a souvent accepté l'alliance de l'Angleterre, qui ne pouvoit absolument lui être bonne à rien. Il se croit forcé d'avouer que de grands intérêts commandent à la Prusse de se lier avec la France, « puisqu'elles doivent » toutes deux se tenir en garde contre l'Au- » triche. »

Cependant, il assure que la Prusse a, d'un autre côté, un objet principal; et cet objet doit être de défendre son territoire contre les armes et l'influence de la Russie. « Cette » garantie, selon lui, ne paraît se trouver » que dans une étroite alliance entre la » Prusse, le Danemarck et la Suède, » alliance qui, si l'empire russe n'est pas » un jour divisé, sera l'unique sauvegarde » de l'indépendance du continent (*ibid*, » page 18). »

Y a-t-il rien de plus perfide que de jeter ainsi au milieu de l'Europe des défiances, des frayeurs et des insinuations qui, toutes méprisables que leur source puisse paraître, peuvent troubler les princes et alarmer les peuples ? Si c'est leur faire trop d'honneur que de leur croire un tel crédit, n'est-ce rien de souffrir que de telles idées circulent en Europe, sans être combattues ? Eh ! qu'a besoin la Prusse des conseils, ou des vues, ou des regrets de l'Angleterre ? L'auteur rabaisse sa tactique ; l'auteur veut bien louer la sagesse de son monarque. Les satyres ou les éloges d'un écrivain anglais ne peuvent ni blesser, ni flatter l'héritier du plus grand prince de son siècle.

6°. *De l'Espagne.*

Ici, les Espagnols sont bien plus maltraités qu'ils ne l'avaient été par feu *Masson de Morvilliers*, dans le *Dictionnaire géographique* de *l'Encyclopédie par ordre de matières*, dont l'Espagne a fait tant de plaintes. Le géographe anglais s'exprime très-crûment. Je n'examine point les articles

des mœurs, des lumières et des usages; je me borne à la politique. Sous ce rapport, l'Espagne paraît à notre auteur un royaume épuisé, intéressé à cultiver l'amitié de la France, et qui devra bientôt aussi *s'incorporer* le Portugal.

« D'autre part, l'Angleterre peut l'accabler de désastre, soit en interceptant son » commerce, soit en portant la guerre au » sein même de ses colonies, trop riches » pour ne pas tenter l'avidité de son ennemie (tome III, page 65). »

Ceci a-t-il besoin de quelques commentaires? Et si les braves Castillans veulent aussi apprendre de M. Pinkerton la géographie moderne, ne pourront-ils pas voir, dans un passage si formel, ce qu'on peut appeler, je crois, un avis au lecteur?

L'auteur retrouve encore l'Espagne en Amérique. Il ne peut supporter que les colonies espagnoles ne s'ouvrent pas à l'industrie et aux entreprises étrangères. Les Anglais ne supportent pas 1°. que l'on veuille faire chez eux la moindre contrebande; 2°. que l'on ose les empêcher de faire ouvertement la contrebande chez les

autres. Ces deux prétentions paraissent inconciliables. Les Anglais les trouvent très-simples. Et si les Espagnols (nation mûre et réfléchie) ne peuvent adopter un semblable contraste, s'ils ne sont pas dociles, l'auteur leur fait sentir ce qui doit leur en arriver. Il finit par ces mots : « Si l'Espagne ne » change pas son système colonial, ses » riches possessions deviendront, à la pre- » mière attaque, la proie de leurs voisins » septentrionaux. »

Voilà la répétition de l'avis au lecteur. Ce n'étoit pas assez de l'avoir fait entendre une première fois, l'auteur a voulu l'inculquer; il l'a dit et redit. Maintenant c'est aux Espagnols à juger si c'est là le cas de la règle d'Horace :

Decies repetita placebunt.

7°. *De la Turquie.*

C'est bien dommage aussi que les Turcs ne veuillent pas lire ou écouter du moins ce qu'on pourrait leur lire; ils trouveraient, dans leurs articles, des choses instructives et tout-à-fait édifiantes.

Celui de la Turquie d'Europe est extrê-

mement curieux. L'auteur croit que la Porte eût cédé volontiers l'Égypte à la République française pour prix des services actifs qu'elle en aurait pu recevoir, si la France avoit eu la prudence de prévenir la Porte et d'avoir son consentement avant l'expédition. Les Anglais nous font là une singulière leçon. Ils savent pourtant bien que ce qu'ils nous accusent de n'avoir pas voulu faire n'a pas été omis et n'a pu être intercepté ou supprimé que par eux-mêmes.

Mais enfin les escadrons russes ont franchi les murs du sérail; et ils ont pu, suivant l'auteur, envisager de près, en qualité d'amis, la faiblesse des Turcs, dont la conviction acquise les servira comme ennemis. « Il » est probable, en effet, qu'il ne s'écoulera » pas un grand nombre d'années avant que la » Russie et l'Autriche se liguent de nouveau » contre la Turquie d'Europe (tome III, » page 143). »

Voilà le peuple des Croyans très-bien recommandé aux Autrichiens, aux Russes, et encore aux Persans, pour peu que les uns et les autres prennent des almanachs de M. Pinkerton.

Des puissances du second ordre, suivant la politique anglaise.

1°. *De la Batavie.*

A l'article de la *Hollande*, l'auteur affecte de confondre ses rapports politiques avec ceux de la France. Il ne veut plus compter les Provinces-Unies parmi les états de l'Europe, et il est vrai que l'Angleterre ne leur a rien laissé de ce qu'elle a pu leur ravir. Cependant, on a lieu d'être bien étonné de voir terminer cet article par cette assertion étrangère, que « l'alliance la plus essentielle et la plus naturelle des Provinces-Unies est celle qu'elles peuvent former avec l'Angleterre, sous la protection de laquelle elles peuvent encore espérer un commerce lucratif (tome III, page 202). »

Les Anglais sont en vérité bien généreux pour les Bataves, de leur offrir encore quelque chose à gagner sous leur protection : en les prenant par l'intérêt, ils croient vraisemblablement les prendre par leur faible. Le commentaire de ce texte, assez clair par

lui-même, se trouve dans plusieurs autres passages de ce livre, où l'esprit et les mœurs de ce peuple si respectable sont flétris à toutes les pages; il y a même des articles si scandaleux, si outrageans, que l'on n'a pas osé les copier dans cet extrait. Mais il en est de si frappans, qu'on croit devoir les rappeler une seconde fois.

Nous avons montré, par exemple, comment l'auteur anglais, à l'article de *Ceïlan*, fait sentir l'avantage que ce pays doit retirer de ce que les Anglais ont ôté cette île aux Bataves. « Ces pays, dit-il, viennent de » passer tout récemment de la domination » intéressée des Hollandais sous l'étendard » plus libéral de la puissance anglaise » (tome V, pag. 3). Insulter ceux que l'on dépouille! Ah! n'est-ce rien que de voler? faut-il encore injurier?

Le savant traducteur du livre de M. Pinkerton a senti l'indécence de ce qui est dit ici sur l'alliance de la France avec la Batavie. Il y a joint une bonne note; mais je ne parle que du texte, et je crois qu'on doit regretter que l'estimable traducteur s'y soit tenu avec scrupule. L'ouvrage aurait besoin

d'être tout refondu et refait en entier : c'est le sort des ouvrages que nous empruntons des Anglais. Ils gagnent à passer par des plumes françaises.

2°. *Du Danemarck.*

Le Danemarck ne marque plus, à ce que dit l'auteur, parmi les états de l'Europe ; « une politique timide l'unit à la Russie. Il » montreroit plus de sagesse en s'alliant » avec la Prusse et avec la Suède contre le » pouvoir colossal de l'empire des Russes » (tome III, page 252). »

La religion et d'autres causes ont garanti ces états de l'influence de la politique autrichienne.

L'auteur veut que la France se détache de la Suède, dont elle ne peut plus espérer de secours, et qu'elle tienne au Danemarck.

Ce qu'il y a d'étrange dans toutes ces combinaisons, c'est qu'en même temps que l'auteur fait tout ce qu'il peut pour armer contre la Russie, dont la grandeur l'offusque, toutes les puissances du Nord : dans cette supposition, il ne manque pas d'observer

que la liaison *naturelle* entre les Anglais et les Russes éloigne nécessairement les Anglais des Danois.

On ne peut qu'admirer le soin que prend la politique anglaise de provoquer contre les Russes des alliances formidables, afin de leur faire valoir l'amitié *naturelle* qu'a pour eux l'Angleterre. L'auteur y revenant sans cesse, c'est suivre son idée que de faire sortir cet étrange système. Mais cette amitié étonnante des Anglais pour les Russes ne paraît *naturelle* que lorsqu'on a vu, dans l'auteur, la facilité que les Russes auraient de ruiner le pouvoir des Anglais dans l'Inde. Il a tracé la marche qu'ils auraient à suivre en ce cas, dans l'article de la *Russie*. (Voyez ci-dessus, page 32).

Mais, messieurs les Anglais, soyez donc conséquens! Si vous avez tant d'intérêt à ne pas blesser l'empereur de toutes les Russies, ne cherchez donc pas à lui faire des ennemis de ses voisins, ou bien craignez que l'on ne voye que vous avez voulu vous rendre nécessaires, et que vous en voulez à tous ceux dont vous nous parlez. C'est la conclusion que les lecteurs sensés ne manqueront pas de tirer.

3°. *De la Suède.*

Dans l'article de la *Suède*, l'auteur insiste de nouveau sur sa croisade favorite. Il ne voit que l'union de la Suède, du Danemarck et de la Prusse, qui puisse « garantir » le nord de l'Europe de la trop grande » prépondérance de la Russie (tome III, pag. 332). »

Il dit que la Suède a eu raison d'abandonner les liens qui jadis l'avaient attachée à la France. C'est un plaisir pour les Anglais de croire que la république a perdu des amis; mais l'auteur donne de minces idées du crédit de ceux-ci. « En géneral, le désor- » dre qui règne dans les finances, la désu- » nion qui existe entre le parti aristocratique » et les habitans des campagnes, contribuent » encore à donner à la Suède peu de poids » dans la balance politique de l'Europe. »

Il avait dit plus haut que l'assassinat de Gustave III, et les événemens subséquens, considérés sous un point de vue général, *sont de peu de conséquence*. En effet, n'est-ce pas une légère bagatelle qu'un roi qui est

assassiné par des aristocrates ? Bon ! cela ne vaut pas la peine d'en parler. Les Anglais n'y ont rien gagné. Il en serait bien autrement, si ce crime avait pu faire un épisode oratoire dans un discours parlementaire.

Enfin, M. Pinkerton dit : « Bien que la » Suède soit plus affranchie que jamais des » intrigues de la Russie, elle se courbe de » terreur au seul nom de cette puissance ». Les intrigues de la Russie ! On ne peut revenir de cette convenance et de cette propriété de chaque expression, quoiqu'on ait peine à concevoir qu'une puissance *colossale*, qui menace à la fois la Chine, le Japon, la Turquie et l'Europe, etc. etc. etc., ait besoin de descendre à ce qu'on nomme des *intrigues*, pour dominer sur la Suède, qui cependant, à son nom seul, *se courbe de terreur* ! Comme elle est conséquente la politique anglaise, et surtout comme elle est polie !

O défunts jacobins français ! que vous étiez de pauvres sires, en comparaison des Anglais!

4°. *Du Portugal.*

Voici les amis des Anglais : nous allons voir comme on les traite. Cet article mérite plus d'attention qu'aucun autre.

La balance du commerce entre le Portugal, l'Angleterre et l'Irlande, n'est que d'environ dix à douze millions par an au préjudice du Portugal (tome III, pag. 387). Dès que les Anglais en conviennent, il serait trop dur d'en douter.

« Le commerce du Portugal est absolu» ment dépendant de l'Angleterre (*ibid.*, pag. 380)». Il en dépend au point que l'on envoie à Londres les raisins d'un fameux vignoble du voisinage de Lisbonne, pour fabriquer le vin appelé de Carcavella, dont les bons Portugais n'ont pas même le pressurage. Ceci est admirable, et fait espérer qu'à la fin tous les raisins du Portugal pourront être embarqués pour les pressoirs de Londres.

L'auteur ne dissimule pas que la réunion du Portugal avec l'Espagne ne pourra qu'être avantageuse aux deux royaumes ; « mais elle

» pourrait nuire au commerce de l'Angle-» terre ». Ainsi la politique anglaise doit tout faire pour l'empêcher ; car il n'y a pas d'apparence que l'Espagne pût consentir à ce qu'on fît aussi à Londres les vins de Malaga, de Xérès, d'Alicante, ect.

Au chapitre de *l'Amérique*, l'auteur parle du Portugal sur le ton du plus grand mépris. Il dit que des possessions immenses appartiennent au *petit royaume* de Portugal. « Ce » vaste territoire qui rivalise avec les em-» pires de l'antiquité est encore plus in-» connu que les possessions espagnoles. »

C'est ici un chagrin profond, un regret mortel des Anglais. Ils se plaignent qu'en vain ils sont depuis long-temps en alliance avec le Portugal, et qu'ils n'ont cependant qu'une connaissance imparfaite du Brésil, et encore moins du pays intérieur. « Le » fanatisme des Espagnols et des Portugais, » dit l'auteur, est un obstacle invincible à » la population de quelques-uns des plus » beaux pays du globe (*ibid.*, pag. 218) ». Il vaudrait mieux, sans doute, que tous ces superbes pays tombassent, comme Ceilan, *sous l'étendard libéral* de la puissance an-

glaise.... eh! si l'on n'y prend garde, ils sont près d'y tomber.

L'auteur nous rapporte, d'après une Relation de l'ambassade anglaise en Chine, que les colons portugais du Brésil « ont fait aper» cevoir de fréquens symptômes de révolte » contre la mère patrie (*ibid.*, pag. 219) ». Gare l'*étendard libéral!*

Voici qui est plus fort encore :

« Les Portugais insoucians semblent des» tinés à couvrir les torts des colons espa». gnols, et à prouver qu'une nation euro» péenne même peut être entièrement dé» pourvue de génie et de connaissances (*ibid.*, pag. 220) ». On voit que les Anglais ne ménagent pas leurs amis, et qu'ils leur disent franchement leurs vérités. Ce qu'il y a de mieux dans le trait ci-dessus, c'est qu'il insulte deux grands peuples, et que, des deux, celui qui est le plus maltraité est précisément l'allié le plus dévoué des Anglais.

Ce que dit un auteur doit être remarqué : ce qu'il a soin de ne pas dire n'est pas moins digne quelquefois de toute notre attention. Par exemple (et ceci est singulièrement piquant), M. Pinkerton nous assure

que depuis 1640, époque du rétablissement de la maison de Bragance, « il n'y a eu rien » de remarquable (dans l'histoire de Portu- » gal), si l'on en excepte le tremblement » de terre de Lisbonne en 1755, et les » unions récentes avec l'Espagne. »

Ici, l'on reconnaît le silence perfide que les biographes anglais gardent tous à l'envi sur un des plus grands hommes d'état qui aient honoré le dix-huitième siècle. Les insensés! ils croient qu'ils pourront étouffer l'immortelle mémoire du marquis de Pombal. Les Anglais lui en veulent et ils ont grandement raison : il y a cinquante ans qu'il les a démasqués.

Sébastien-Joseph de Carvalho et Mœlo, comte d'OEyras, marquis de Pombal, secrétaire d'état et premier ministre du roi de Portugal, Joseph Ier, est celui qui a démontré, par un calcul irréfragable, le tort que les Anglais ont fait au Portugal par le traité de Méthuen. Veut-on voir un simple aperçu de ce calcul funeste ? Le voici, que j'extrais de l'*Histoire de l'administration* de ce grand homme, contre la mémoire duquel se liguent à la fois les Jésuites et les Anglais.

Depuis soixante ans, les mines du Brésil avaient rendu au Portugal deux milliards cinq cents millions ; cependant il ne restait dans le royaume que 14 ou 15 millions effectifs ; il y a plus, l'état devait 60 millions à l'étranger : il s'en fallait donc de 45 millions que le Portugal n'eût rien. (*Administration de Pombal*, tome Ier, page 304, Amsterdam, 1786, *in*-8°.)

Ce n'est pas tout encore. Ce ministre d'un *petit* royaume sut forcer les Anglais à une réparation éclatante envers la couronne de Portugal. Les détails en sont précieux.

Dans le commencement de la guerre de 1756, les Anglais, suivant leur usage, bravaient par-tout le droit des gens. Ils avaient brûlé, sur la côte de Lagos, plusieurs vaisseaux français aux ordres de M. de Laclue. On n'était pas encore fait à ces violences anglaises : le ministre de Portugal en demanda satisfaction à la cour de Londres. Cette cour refusa d'abord ; le courageux ministre insista par plusieurs dépêches. La troisième contient des détails importans. C'est un des plus beaux monumens de l'histoire moderne. Il faut la reproduire ici

pour apprendre aux ministres de toutes les puissances comment on doit écrire à ceux qui veulent être les tyrans de toutes les mers. Voici comment il s'exprimait, au nom du roi de Portugal :

« Vous comptiez pour peu en Europe » lorsque nous comptions pour beaucoup. » Votre île ne formait qu'un point sur la » carte géographique, tandis que le Portugal la remplissait de son nom. Nous » dominions en Asie, en Afrique et en » Amérique, tandis que vous ne dominiez » que dans une petite île de l'Europe. Votre » puissance était du nombre de celles qui » ne peuvent aspirer qu'au second rang; par » le moyen que nous vous avons donné, » vous vous êtes élevés au premier.

» Depuis cinquante ans, vous avez tiré » du Portugal plus de 1500 millions.

» Un mois après que la flotte du Brésil est » arrivée, il n'en reste pas une seule mon- » noie d'or en Portugal; la totalité passe en » Angleterre.

» Par une stupidité qui n'a point d'exem- » ple dans l'histoire universelle du monde » économique, nous vous permettons de

» nous habiller et de nous fournir tous les
» objets de notre luxe, qui n'est pas peu
» considérable. Nous donnons à vivre à cinq
» cent mille artistes du roi George. Ce sont
» vos champs qui nous nourrissent. Vous
» avez substitué vos laboureurs aux nôtres,
» au lieu qu'autrefois nous vous fournissions
» des grains; aujourd'hui vous nous en four-
» nissez. Vous avez défriché vos terres, et
» nous avons laissé tomber les nôtres en
» friche.

» Mais si nous vous avons élevés au faîte
» des grandeurs, il ne tient qu'à nous de
» vous précipiter dans le néant d'où nous
» vous avons tirés. Nous pouvons mieux
» nous passer de vous, que vous ne pouvez
» vous passer de nous. Une seule loi peut
» renverser votre puissance.

» Que deviendrait la Grande-Bretagne, si
» une fois on lui coupait la source des ri-
» chesses de l'Amérique ?

» La France nous tend les bras pour
» que nous recevions ses manufactures de
» laine.

» La Barbarie, qui abonde en grains,
» nous en fournirait au même prix et peut-

» être à meilleur marché que vous, etc. »

Quelle dépêche fière et instructive! Quelle grande leçon pour tous les cabinets!

Le roi d'Angleterre envoya un ambassadeur extraordinaire à Lisbonne pour donner la satisfaction que l'on demandait.

Ce n'était qu'une comédie diplomatique; mais elle donne lieu à bien des réflexions. Le marquis de Pombal a encouru par cette lettre l'indignation des Anglais; mais l'Europe, l'Europe entière lui doit une statue.

5°. *De l'Helvétie.*

Je me lasserais à suivre les traces de l'auteur, si le souvenir d'un grand homme ne m'eût pas un peu ranimé. Hâtons-nous de finir cette longue suite d'usurpations et d'outrages.

L'auteur espère que la Suisse s'affranchira un jour *du joug* de la France, et il lui conseille de rechercher à cet effet *la protection de l'Autriche* (tome III, p. 414).

Ici le traducteur combat victorieusement les assertions de l'auteur, et il fait bien sentir que, dans toutes les hypothèses, une

plus grande sûreté décidera toujours la volonté de l'Helvétie pour se rallier à la France.

Mais il est difficile de ne pas reconnaître dans ce que dit ici l'auteur original ce que l'on sait fort bien d'ailleurs, que la guerre horrible et absurde, rallumée un moment parmi les bons Helvétiens, avait été portée au sein de leurs montagnes par un vent qui soufflait de Londres. Ce vent fait pleuvoir des guinées; mais ici la pluie d'or a manqué son effet, et un meilleur génie a sauvé de cette gangrène les neveux de Guillaume Tell. Heureusement pour eux ils n'ont pas besoin des leçons de M. Pinkerton pour savoir la géographie, et pour apprendre leur histoire. Leur situation suffit pour leur montrer leurs intérêts, et ils verront toujours que le versant de leurs montagnes, d'accord avec tous leurs souvenirs, porte les cantons vers la France.

Je ne veux pas parler des castes ni de quelques familles. Je ne connais en Helvétie qu'une caste et une famille, le peuple helvétien : c'est l'ami du peuple français.

6°. *Des puissances du troisième ordre, suivant la géographie anglaise.*

Ce que l'auteur appelle les puissances du troisième ordre n'obtiennent, sous sa plume, que peu de lignes relatives à leurs intérêts politiques. Il semble s'être dit :

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé.

Ceux qu'il nomme seront peu flattés de la préférence.

L'électorat de Saxe « ne peut négliger » l'amitié de la Prusse sans danger. Ses » beaux domaines conviennent trop bien » aux monarques prussiens, pour n'en être » pas convoités (tome III, p. 489). »

La convenance, on le voit bien, est la règle fondamentale du droit public anglais. Avec cette règle, on va loin.

L'Hanovre « ne met pas un grand poids » dans la balance politique (*ibid.*, p. 497) ». L'auteur convient que s'il prenait envie à la France ou à la Prusse de l'envahir, il ne pourrait s'en défendre ; mais, en ce cas, il lui promet *la protection et la puissante intervention de l'Angleterre.*

Ceci est un peu ridicule après ce qui vient d'arriver.

A l'article de la *Hesse*, M. Pinkerton reproche aux Hessois de hasarder plutôt leur vie au service des puissances étrangères, « que de s'armer pour défendre vigoureu-» sement leur pays. »

Cela n'est guère généreux de la part des Anglais, qui ont acheté en effet des milliers de soldats hessois pour aller dévaster leurs propres colonies.

La Bavière, étant située entre la France et l'Autriche, paraît à l'auteur devoir difficilement conserver long-temps quelque ombre d'indépendance (*ibid.*, p. 519).

Ainsi la politique anglaise parcourt le monde entier pour y jeter le trouble. Ainsi l'auteur qui la dévoile ne cherche par-tout sur le globe que des ennemis de la France et des sujets de l'Angleterre. Par-tout il répand des soupçons ; par-tout il appelle la guerre ; par-tout il multiplie les déclamations et les sophismes de tout genre pour assurer à l'Angleterre ce despotisme qu'elle a su s'arroger depuis trop long-temps. Notre illustre Raynal avait été frappé de cet esprit

usurpateur; et voici ce qu'il en disait dès 1780.

« C'est cette espèce de monarchie uni-
» verselle que l'Europe doit ôter à l'Angle-
» terre, en redonnant à chaque état ma-
» ritime la liberté, la puissance qu'il a droit
» d'avoir sur l'élément qui l'environne. C'est
» un système de bien public, fondé sur l'é-
» quité naturelle. Ici, la justice est l'expres-
» sion de l'intérêt général. On ne saurait
» trop avertir les peuples de reprendre toutes
» leurs forces, et d'employer les ressources
» que leur offrent le climat et le sol qu'ils
» habitent, pour conquérir l'indépendance
» nationale et individuelle où ils sont nés.

» Si les lumières étaient assez répandues
» en Europe, et que chaque nation connût
» ses droits et ses vrais biens, ni le Conti-
» nent, ni l'Océan ne se feroient mutuelle-
» ment la loi; mais il s'établirait une in-
» fluence réciproque entre les peuples de
» la terre et de la mer, un équilibre d'in-
» dustrie et de puissance qui les ferait tous
» communiquer ensemble pour l'utilité gé-
» nérale. Chacun cultiveroit et recueilleroit
» sur l'élément qui lui est propre, etc. etc. »

Voilà le langage éloquent de la philosophie et de la vraie politique ! Voilà ce que l'on trouve dans nos livres français ! Quand nous avons de tels modèles, avons-nous donc besoin d'en aller chercher d'autres ? La politique de Raynal convient à tous les peuples, excepté à un seul : celle de M. Pinkerton est précisément le contraire.

Opposons encore aux Anglais quelques mots de Raynal. Il aurait desiré que la France leur dît en 1778 :

« Anglais ! vous avez abusé de la victoire. » Voici le moment d'être justes, ou ce sera » celui de la vengeance. L'Europe est lasse » de souffrir des tyrans ; elle rentre enfin » sous ses droits. Désormais, ou l'égalité, » ou la guerre : choisissez. »

C'est ainsi, dit Raynal, qu'eussent parlé Richelieu et Louis XIV. Indigné qu'on n'eût pas osé leur tenir ce langage, Raynal s'écrie : « Ah ! pour gouverner une grande nation » il faut un grand caractère. »

Raynal avait raison. Il ne fut pas compris alors ; car les ministres de Versailles étaient sans nerf et sans courage, ou leur courage était souvent paralysé par les en-

tours du trône. Aujourd'hui, son vœu est rempli, et la France répète avec un autre accent son exclamation, dont elle éprouve la justesse. Oui, pour gouverner une grande nation, il faut un grand caractère !

Oh ! qui que vous soyez, qui jetterez les yeux sur ce tableau fidèle des vues que se propose la politique britannique ; lecteurs français, russes, autrichiens, prussiens, espagnols, musulmans, bataves, danois, suédois, portugais, helvétiens, saxons, hanovriens, hessois, bavarois, allemands, italiens, hommes de tous les pays, habitans de toutes les zones ! la politique anglaise, ou vous insulte, ou vous menace : elle ouvre un volcan sous vos pieds. Ce volcan vous engloutira, si vous n'y prenez garde. Il en est temps. Réveillez-vous au chant du coq gaulois, et que ce ne soit pas en vain qu'il vous crie aujourd'hui :

Rois, soyez attentifs ! Peuples, ouvrez l'oreille !

Esquisse des possessions de l'Angleterre dans l'Asie.

Cette puissance possédoit en 1757 l'île de Bombay, à la côte de Malabar, dans le royaume de Visapour, au sud de Surate. Elle avait à la côte de Coromandel Divicotey, place peu importante sur la rive ganche du Colram, le fort Saint-David et Goudelour, à quatre lieues dans le sud de Pondichéry; Madrass, à 30 lieues dans le nord; Visigapatnam, à la côte d'Orina, et Calcutta, dans le Bengale (1).

(1) Cette ville, devenue le marché le plus considérable de leur commerce dans l'Asie, compte aujourd'hui plus de douze cent mille habitans. La ferme de la douane de cette ville rapporte annuellement à la compagnie des Indes quatre-vingts lacs de roupies, qui font plus de vingt millions de livres tournois. Il y aborde tous les ans plus de deux mille bâtimens anglais, grands et petits.

Elle avait en outre Baucoul et quelques autres petits postes à la côte de Sumatra, enfin Gombron dans le golfe persique.

Cette même année, Calcutta fut pris par le soubab du Bengale. Cet événement a été la cause des succès des Anglais. Ils le reprirent bientôt après, et firent la guerre au soubab, qu'ils détrônèrent.

Enfin, après quelques variations dans leur conduite dictée par la politique, ils se sont déclarés les souverains du Bengale, ensuite du Bahar, ensuite du royaume de Cachy ou Bénarès.

Ces trois vice-royautés avaient, au moment de la conquête, d'après les relevés des registres anciens de l'empire mogol, soixante-six millions d'ames, et donnaient un revenu de dix-huit kouroures de roupies, c'est-à-dire quatre cent soixante millions de livres tournois.

Les vexations continuelles des agens de la compagnie ont éloigné de ces pays une grande partie des habitans, qui ont porté leur industrie ailleurs. Deux famines survenues depuis la conquête en ont fait périr beaucoup, et ont par conséquent diminué

les revenus de ces contrées ; de sorte que ceux-ci et la population sont réduits aujourd'hui à la moitié de ce qu'ils étaient autrefois.

Cette révolution a produit un autre effet sensible ; c'est la diminution du numéraire. Depuis un temps immémorial, les denrées des Indes et les manufactures des industrieux Indous attiraient l'or et l'argent de tous les peuples. Une grande partie de ces métaux a été enterrée pour les soustraire à l'avidité des gouvernans ; mais celle qui restait dans la circulation était immense. Aujourd'hui ces métaux sont très-rares ; les Anglais en ont fait des exportations considérables à la Chine et en Europe, et n'y transportent plus de métaux précieux pour l'achat des denrées qu'ils en retirent.

Les nations européennes qui envoient des vaisseaux dans le Bengale sont obligées d'y transporter du numéraire pour le commerce qu'elles y font : dégoûtées des vexations qu'elles y essuient, elles ont diminué les achats qu'elles faisaient dans ces contrées.

Deux autres causes se joignent à celles que nous venons d'exposer.

Première. — Les princes ou grands seigneurs mogols ou indous, feudataires des jaïrs (1) qui leur avaient été accordés, et qui étaient très-nombreux dans l'Indoustan, tenaient des cours où le luxe avait pénétré. Ils entretenaient donc par-là de nombreuses manufactures d'objets de luxe, qui ont été anéanties par la dépossession, suite nécessaire du nouvel ordre de choses.

Seconde. — Les Anglais, maîtres du pays, ont nommé des chefs de leur nation dans toutes les parties de leur domination. Ces chefs et leurs sous-ordres, tous également avides, ont sucé le sang des peuples pour satisfaire leur ambition de richesses. Une grande partie d'entre eux a emporté en Angleterre la fortune acquise par des vexations et par des pillages. Cette exportation de

(1) *Jaïr*, que les Français prononcent *Jaguir*, est un pays que le souverain concède, moyennant foi et hommage et une foible redevance, tantôt à vie, tantôt transmissible aux descendans. Ainsi un jaïr est un fief. Il y a aussi des avaldaris, qui sont les fermes des revenus territoriaux d'un pays, soit médiocre, soit très-étendu. Ceux qui les tiennent sont nommés *avaldars*.

numéraire a encore occasionné un vide dans la circulation ; et les actes de tyrannie sans cesse renouvelés ont obligé les naturels à enterrer les métaux précieux qui pouvaient leur rester, pour les soustraire à l'insatiable cupidité de leurs nouveaux maîtres.

Aux trois vice-royautés du Bengale, du Bahar et de Cachy, les Anglais ont ajouté celle d'Oude. Elles sont situées dans la partie septentrionale de l'Indoustan.

Ils possèdent dans la partie méridionale la côte d'Orisla ou Orixa, où nous avions autrefois notre comptoir de Mazulipatan, et où se trouve la ville d'Yanaou, célèbre par ses manufactures de toiles de coton diverses et par ses mouchoirs rouges.

C'est dans ce pays que la France a possédé, jusqu'en 1759, la jouissance des quatre sercars qui leur avaient été concédés par le soubab du Dékan, Idaïd-Moudine-Kan, neveu de Nazerzingue, formant quatre grandes et riches provinces de soubabie, connues sous les noms de Sicacolle, de Ragimendri de Condavir et d'Elour, dont les Anglais se sont emparés, et qui leur appartiennent depuis cette époque.

Ils ont encore dans la partie méridionale la côte de Télingana, qui s'étend depuis l'embouchure du Quichena ou Chrischena jusqu'à la rivière de Godavery, habitée par les Télingans, qui ont une langue particulière.

Vient ensuite la côte de Coromandel, qui dépend de la nababie du Carnate, qu'ils viennent d'usurper ; ensuite est la côte de la pêcherie, vis-à-vis l'île de Ceilan, dans le golfe de Manar. Elle est ainsi nommée à cause de la pêche des perles qui s'y fait tous les trois ans, et qui appartient maintenant aux Anglais. C'est sur cette côte que se trouvent les royaumes peuplés et très-fertiles de Marava et de Ramnate, qu'ils ont réunis à leur domination.

La nababie du Carnate, dont la ville d'Arcate est la capitale, comprend les districts de Nélour-Sérapaly, Chétour, Vélour, Canjivaron, Gingy, Chalembron, Chéringan-Patenam, Ceilan proche des montagnes de Gate, Tirisnapaly, le Maduré, la ville de Madrass, Goudelour et Divicotey, avec leurs dépendances. Nous ne citons ici que les possessions anglaises.

A la côte de Malabar, la Grande-Bretagne possède le district de Mangalor; au bas Canara, Talichéry, le grand Jaïr de Surate, l'île de Bombay, et dans l'extrémité sud le royaume de Trévancour, qui avoisine le fameux cap Comorin; enfin, le Dindégalle, situé à l'extrémité méridionale des Gattes, entre le Mayssour au couchant, et le Tanjaour au levant, deux royaumes qui paient tribut aux Anglais.

Tous ces pays réunis peuvent avoir, dans l'état actuel, une population de soixante à soixante-quatre millions d'ames, et un revenu territorial d'environ six cents millions de francs, sur lesquels les dépenses de souveraineté, suivant le calcul des Anglais eux-mêmes, se montent à neuf millions de livres sterlings. Restent donc quatre cents millions au moins de produit net, indépendamment des profits du commerce, indépendamment des contributions que les Anglais se sont arrogé le droit de lever dans les royaumes d'Agra, de Dély et d'Eliabad.

La France ne possède que des ruines dans les mêmes pays. Elle est bornée à la ville de Pondichéry, au poste de Karikal, l'un et

l'autre sans territoire, situés à la côte de Coromandel; au comptoir de Chandernagor dans le Bengale, à celui de Mahé à la côte Malabar, et à des loges à Balassor, à Yanaou, à Surate, et dans le Bengale et le Bahar.

Les Anglais ont un poste dans le golfe persique, nommé Gombron, un établissement important dans la grande île de Sumatra, dont ils convoitent la possession entière. Ils en ont formé un autre à la côte de l'est, à l'entrée du détroit de Malac, à Poulo-Pinan, nommé par eux le prince de Galles, où ils ont attiré tout le commerce de cette partie.

Ils ont tenté de former en 1785 un établissement à Diego-Garcias, petite île déserte de l'océan indien, qui n'offrait ni terres à cultiver, ni bois à exploiter, et dont les Français avaient pris possession avant eux.

Ils en ont commencé un autre dans les îles Andamans; mais la férocité des insulaires, et l'impossibilité de tirer parti de la première, les ont forcés de renoncer à l'une et à l'autre entreprise.

Ils viennent d'acquérir, par le traité

d'Amiens, l'île de Ceilan, acquisition considérable, presqu'aussi étendue que les trois royaumes réunis de la Grande-Bretagne ; pays fertile en toutes sortes de productions coloniales, dont le commerce est immense, et dont la population peut seconder leurs vues d'agrandissement dans l'Indoustan, ou contribuer à assurer pour l'avenir la jouissance de toutes leurs conquêtes et de toutes leurs usurpations.

On n'exposera pas ici le détail de toutes les productions de ces pays riches et fertiles, dont les peuples sont très-industrieux ; on se contentera d'énumérer les principales.

Le coton, dont le commerce est immense dans toute l'Asie ;

Les toiles de coton diverses, blanches ou écrues ; les toiles peintes ou teintes ;

Les mousselines diverses, soit unies, soit rayées, soit brodées en fil, en soie, en or ou en argent, soit brochées, soit teintes, soit peintes ;

Les soies et les soieries ;

Les étoffes d'écorces d'arbres ;

Le poivre ;

La cannelle ;

Le sucre ;
Le blé et sur-tout le riz ;
Le salpêtre ;
L'opium ;
L'indigo ;
La cochenille ;
L'araque de Colombe et du Bengale ;
Les pierres fines et les perles ;
Les huiles diverses ;
La pêche de la baleine dans les mers orientales ;
Les bois pour la teinture, pour meubles, et pour les constructions civiles et navales ;
Le calin, ou étaim fin ;
Le sel marin, objet de commerce immense pour les pays septentrionaux de l'Inde, tels que le Bengale, le Bahar, le Cachy, Oude, le Tibet, le Boutan, Assem, etc. etc.

Si je développais les détails des moyens que tant de puissance acquise à bas prix donne à la Grande-Bretagne, on en verrait jaillir des preuves nombreuses et frappantes de toutes mes assertions ; et l'on penserait avec l'abbé Raynal qui a prévu l'agrandissement monstrueux de cet énorme et redoutable colosse, que de si grands moyens réunis

dans les mêmes mains doivent alarmer l'Europe entière.

Paris, le 26 frimaire an 11 de la république.

LEGOU DE FLAIX.

N. B. Cette esquisse, tracée par un observateur qui a été long-temps dans l'Inde, peut servir à rectifier les données imparfaites du géographe anglais, et faire mieux sentir encore l'importance du *coup de main* que les Anglais craignent si fort, dans ces possessions lointaines, de la part de l'empire russe. (*Voyez* ci-dessus, pag. 32 et 33.)

Coup-d'oeil historique sur les résultats des principaux traités entre la France et l'Angleterre avant le traité d'Amiens.

La paix d'Amiens était sur-tout avantageuse à l'Angleterre ; des puissances coalisées, la Grande-Bretagne était celle qui avait fait le moins d'efforts, et qui obtenait cependant le résultat le plus utile. Il semblait que l'Europe n'eût prodigué tant de trésors, n'eût versé tant de flots de sang que pour acquérir aux Anglais de nouvelles possessions, et des possessions immenses en Amérique et en Asie. Mais le traité d'Amiens était à peine proclamé, que le cabinet de Saint-James s'est hâté de le violer. Cette rupture inattendue étonne les Anglais eux-mêmes. On sait qu'ils se demandent : *pourquoi donc sommes-nous en guerre?*

Cette question prouve que l'état des peu-

ples modernes peut s'améliorer. Jadis ils n'avaient pas l'idée de s'interroger sur ce point : ils apprenaient, au gré d'un homme, qu'ils étaient en paix ou en guerre; ils se réjouissaient ou se battaient sans examen.

Ils veulent savoir aujourd'hui pourquoi donc il faut qu'ils se battent. Il y a des lois pour les peuples, et un tribunal pour les rois. Ils ont pour juges le public et la postérité. Ils le reconnaissent eux-mêmes, puisque, tout en ayant recours au sort aveugle des batailles, ils ne négligent pas d'invoquer l'équité, de réclamer le droit public, de prononcer du haut du trône, ou de faire imprimer et de répandre des factums qu'on appelle des manifestes. Notre fameux Pascal a dit qu'*il est plus aisé de trouver des avocats que des raisons*. Les Anglais le démontrent, par la difficulté qu'ils éprouvent à s'expliquer *pourquoi ils sont en guerre*.

Il n'en est pas ainsi du côté de la France. L'empressement avec lequel la nation française seconde en ce moment les vues du Grand-Homme qui la gouverne, est fondé sur le sentiment de la justice de sa cause, et la conviction des efforts qu'il a faits pour

éviter au monde l'horrible fléau de la guerre. Le cabinet de Londres ne voulait, pour nous décider, nous laisser que *trente-six heures*; mais c'était beaucoup trop : car, en fait de mauvaise foi, il ne faut qu'un moment pour savoir à quoi s'en tenir.

L'histoire nous apprend qu'un fameux sultan turc, qui se piquait du moins d'être fidèle à sa parole, étant au moment d'attaquer l'armée d'un roi chrétien qui avait parjuré la sienne, tira de son sein le traité rompu par ce prince perfide, et supplia l'être suprême de prouver par l'événement que son éternelle justice désapprouve la trahison. Cette action frappa les Turcs, et sans doute aussi les Chrétiens. Le sultan gagna la bataille. Tous les soldats français demandent à porter aussi sur leur cœur un double du traité d'Amiens : c'est la seule cuirasse dont ils veuillent s'armer pour aborder en Angleterre.

En attendant qu'un dieu vengeur juge cette grande querelle, les journaux font le tour du globe; l'opinion s'éclaire, et la cause est plaidée devant ce tribunal de l'Europe et de l'avenir, le plus incorruptible, comme

le plus auguste de tous les tribunaux; dont les décisions sont fondées sur la conscience, non d'un seul homme ou d'un seul peuple, mais de toute l'espèce humaine. D'un bout du monde à l'autre, on se demande, on cherche le motif qui a pu décider la cour de Saint-James à violer si brusquement une paix qu'elle paraît n'avoir signée qu'avec le dessein de la rompre.

Ce n'est pas le rocher de Malte qui vaut la honte ineffaçable d'un parjure si solennel.

Si ce n'est pas pour Malte que le gouvernement anglais recommence une lutte horrible, dispendieuse et incertaine : quelle est donc la cause importante, quel est le grand sujet qui le force à se rétracer, à se déshonorer, à revenir ainsi contre tout ce qu'il peut y avoir de plus saint et de plus respecté parmi les nations, même les plus barbares ? Enfin chacun répète avec ce sage anglais : *Pourquoi donc sommes-nous en guerre ?*

On y cherche une seule cause, parce qu'on veut trouver du sens où il n'y en a pas. Cette cause, loin d'être unique, pourrait être fort compliquée. Le cabinet de Londres a eu probablement de fausses notions sur l'état réel

de la France et sur les dispositions des puissances du continent. Quant à la France, il a pensé que la menace de la guerre étrangère allait rallumer les fermens de la guerre civile ; et cette menace, au contraire, a fait éclater des exclamations d'une haine unanime contre un gouvernement parjure. Quant à l'Europe, fatiguée de tant de sacrifices, il faut de la folie pour croire que le continent puisse être disposé à rentrer aujourd'hui en lice, afin de dispenser le roi de la Grande-Bretagne de rendre le rocher de Malte, tandis qu'il veut garder, en vertu du même acte, la Trinité et Ceilan, etc. etc.

Il y a une conjecture qui me paraît plus vraisemblable. On dit en Angleterre que le cabinet de Saint James ne peut se consoler d'avoir signé la paix, parce que l'on a refusé d'y rappeler expressément les anciens traités entre l'Angleterre et la France. D'abord, si ce n'est que cela, il y avait un bon remède ; c'eût été de ne pas signer. Un plaideur qui accepte une transaction pour la rompre le lendemain ferait mieux, ce me semble, de ne pas s'arranger, que de

manquer de bonne foi. Ensuite il était naturel que l'on ne parlât pas de tous ces vieux traités en concluant celui d'Amiens. Un ordre de choses nouveau devait être fondé sur des bases nouvelles, et l'on ne pouvait appliquer à la République française une diplomatie du temps des rois : c'est pourtant là, dit-on, le vrai mot de l'énigme ; c'est-là la blessure secrète du cabinet de Londres. Il s'est repenti tout-à-coup d'avoir adopté un système trop clair, trop évident, trop peu favorable aux astuces et aux prétextes ambigus, qui sont, quand on le veut, des ressources éternelles de dispute et de guerre. Il n'y avait plus d'équivoques, et c'est une arme nécessaire et familière aux diplomates de la Grande-Bretagne. Du moins, c'est-là ce qui résulte d'un coup-d'œil historique sur toutes les conventions intervenues depuis deux siècles entre la France et l'Angleterre. Non que je veuille en imputer la faute au peuple anglais : loin de moi la pensée de lui faire une injure! Les nations ne sont pour rien dans les faiblesses de leurs chefs ; elles ne font que les payer, et ce que l'on va lire prouvera qu'à

Londres, comme ailleurs, la maxime d'Horace est vraie :

Quidquid delirant reges, plectuntur Achivi.

Je ne remonte pas au-delà de deux siècles ; et il n'est aujourd'hui ni convenable, ni utile, de vouloir s'égarer plus loin. Il est facile d'abréger le livre de M. Gaillard sur la *Rivalité de la France et de l'Angleterre;* mais il y a long-temps que les Anglais eux-mêmes ne sont nullement curieux de se reporter aux époques des treizième et quatorzième siècles. La politique de l'Europe n'a commencé de se former qu'à Osnabruck et à Munster; c'est la première assise du droit public moderne : on est dispensé de fouiller au-delà de ces fondemens.

Le cabinet de Londres nous a tracé lui-même la ligne en-deçà de laquelle il vouloit s'arrêter : on doit se rappeler combien il y tenoit dans les conférences de Lille. Le lord Malmesbury présentait un projet où se trouvaient soigneusement énumérés et confirmés comme devant servir de base à la paix à conclure, les traités :

De Nimègue, en . . . 1678 et 1679.

De Ryswick, en . . . . 1697.
D'Utrecht, en . . . . . 1713.
De Baden, en . . . . . 1715.
De la Haye, en . . . . . 1717.
De Vienne, en . . . . . 1738.
D'Aix-la-Chapelle, en 1748.
De Paris, en . . . . . 1763.
De Versailles, en . . . . 1783.

Il ne sera pas inutile de passer en revue ces actes, qui n'ont plus d'existence que dans l'histoire. Leur confirmation étoit une clause de style, admise sans réflexion par l'aveuglement incroyable des ministres des rois de France. On voit sans peine ce qui fait, dans ces conventions, l'objet des regrets violens du cabinet de Londres. Pour que chacun en soit frappé, il suffit de remettre ici brièvement sous les yeux du public les clauses principales de ces divers traités. Ceux qui, à tout propos, admirent et exaltent la sapience de nos pères seront un peu surpris de voir jusqu'à quel point nos bons ayeux se sont laissé, pendant un siècle, jouer ou opprimer par le ministère de Londres.

Ce sujet n'est pas même effleuré dans nos livres. Les auteurs parlent longuement des combats et des guerres ; leur génie est mort pour la paix. Nous n'avons pas ce qui s'appelle une bonne histoire de France. Avant la révolution, personne n'eût osé l'écrire. Voltaire avoit montré la route ; les Anglais l'ont suivie. Il seroit temps que les Français aspirassent aussi à ce genre de gloire ; la République y est sur-tout intéressée : car la meilleure apologie du gouvernement actuel, c'est le récit impartial des malheurs et des fautes de l'ancien régime. En voici un échantillon.

Ce fut vers le milieu du dix-septième siècle que l'Angleterre, jusqu'alors occupée exclusivement de ses dissensions civiles et religieuses, et du soin de reprendre son commerce usurpé long-temps par des étrangers plus actifs, commença, par malheur pour elle et pour l'Europe entière, à vouloir sortir de son île et à oublier ses affaires pour se mêler à tout propos des affaires des autres. Il est bien singulier qu'un peuple qui calcule sans cesse se fasse illusion dans le premier de ses calculs : l'orgueil national prend ici

l'ombre pour le corps. Cette époque est chère aux Anglais. Ils placent à côté, ou même au-dessus de leur grande chartre l'acte de navigation, qui fut le fondement de leur tyrannie maritime en 1651, et que les autres peuples ont eu la bonté de souffrir, ou n'ont pas eu l'esprit d'annuller par le fait en se l'appropriant. Le silence des nations sur un acte aussi oppressif ne pouvait qu'enhardir celle qui se l'était permis. Aussi l'œil ne peut qu'avec peine mesurer, à partir de là, le chemin qu'ont fait les Anglais.

Lors de la paix de Westphalie en 1648, ils n'avaient, hors de l'Angleterre, que deux autres petites îles, Jersey et Guernesey : c'était-là tout leur patrimoine. L'acte de navigation leur suggéra d'autres idées. Ils se trouvèrent à l'étroit, et prirent goût au bien d'autrui. L'Espagne, qui étoit alors la puissance prépondérante, fut dépouillée par eux de l'île de la Jamaïque, et ils s'en emparèrent sans déclaration de guerre. Ce n'était pas encore tout ce qu'ils voulaient lui dérober. En 1656, l'Angleterre avoit envoyé cinq mille hommes et une escadre pour pren-

dre Saint-Domingue ou Hispaniola. Cette expédition manqua ; tous les hommes périrent ; mais ceci montre assez que les conseils de l'Angleterre convoitaient déja l'Amérique, où l'on peut observer que le traité d'Amiens leur a donné sans coup férir une île bien plus importante par sa position, et presqu'aussi considérable que celle d'Hispaniola.

Outre la Jamaïque, les Anglais enlevèrent encore aux Espagnols la ville de Dunkerque, alors de peu de conséquence : les Français, commandés par le maréchal de Turenne, eurent la complaisance d'aider les Anglais à la prendre. Nous conclûmes aussi avec les Anglais de ce temps un premier traité de commerce, c'est-à-dire qu'ils nous trompèrent une première fois.

En 1660 leur étoile pâlit, tandis que celle de la France parut briller de plus d'éclat. L'affreuse guerre de trente ans, cette époque sanglante fut terminée, il faut le dire, graces au génie de la France, par le traité de Westphalie. Après la paix des Pyrénées, la France avait atteint le sommet de la gloire militaire et diplomatique. Deux hommes qui ont

peu de rivaux dans l'histoire, Richelieu, Mazarin, préparèrent le siècle qu'on est convenu d'appeler le siècle de Louis XIV. Mais toutes les puissances furent ou feignirent d'être alarmées de l'ambition de Louis, à qui l'on imputait le projet de recommencer le grand rôle de Charles-Quint. L'Angleterre sur-tout, quoique bien moins intéressée que toute autre puissance à craindre les effets de cette ambition, voyait avec regret les fondemens d'une marine jetés par Richelieu, et nourrissait d'ailleurs des vues de spoliation et d'envahissement qu'on devait voir bientôt éclore. L'Angleterre fut en effet la plus ardente à susciter et à payer des ligues ennemies de la France. Ce fut le cabinet de Londres qui, dès l'an 1667, envoya le chevalier Temple pour négocier en Hollande, entre les Etats-Généraux, l'Espagne et l'Angleterre, cette triple alliance, qui, grossie par l'inconcevable accession de la Suède, bientôt par celle de l'Autriche et par d'autres encore, fut le foyer auquel s'allumèrent toutes les guerres dont l'Europe fut embrasée, et que la malheureuse France eut presque seule à soutenir.

La France avoit déja prouvé qu'elle pouvait suffire à tout. Ce fut François Ier qui préserva l'Europe de ce gigantesque projet de monarchie universelle, rêvé par Charles-Quint. En 1639, Louis XIII avait eu à la fois sept armées sur pied, dans les Pays-Bas, en Champagne, en Languedoc, en Italie, en Piémont, en Franche-Comté, etc. etc. Instruit de la triple alliance en 1672, Louis XIV prétendit s'en venger sur les Hollandais. On se trompe lorsque l'on dit qu'il n'en voulait qu'à leurs gazettes : Louis ne pouvait s'adresser qu'aux Etats-Généraux. Son armée entra en campagne, et ses armes furent heureuses. Les vues particulières du ministère anglais furent un moment suspendues par une circonstance indépendante de sa haine : leur roi Charles II était faible, et il conservait pour la France un peu de partialité. Ainsi, après avoir allumé cette guerre, l'Angleterre ne figura que d'une manière équivoque, plutôt même comme alliée que comme ennemie de la France. Cette puissance qui avait, par l'organe de Temple, affecté tant de crainte des projets de Louis XIV, afin d'inspirer cette crainte

à ceux qui ne l'éprouvaient pas, se démentait visiblement, et s'unissait à celui même qu'elle avait présenté à l'Europe comme un tyran. Les traités de Nimègue ne concernent donc l'Angleterre relativement à la France qu'autant que ces traités confirment en même temps les conquêtes de la France dans les Pays-Bas espagnols, et les conventions que l'Angleterre et la Hollande avaient faites précédemment à Westminster et à Bréda. Mais on trouve dans ces traités un article bien remarquable, qui peint au naturel l'esprit de domination, et la vanité ridicule du ministère anglais.

Traité de Nimègue (Angleterre et Provinces-Unies) : « Dans toutes les mers qui » s'étendent depuis le cap Finistère jusqu'à » van Staden en Norwège, les navires de » guerre ou marchands des Provinces-» Unies, soit qu'ils aillent seuls ou en » flotte, salueront, en abaissant leur pavil-» lon et la voile de leur grand mât, tout » vaisseau qui portera le pavillon anglais ». Cet article incroyable est ici rappelé de deux traités antérieurs. Est-ce pour ce salamalec que le cabinet de Saint-James est si fâché

que l'on n'ait pas voulu reparler aujourd'hui des traités de Nimègue?

Sous les dehors les plus brillans, la guerre terminée par la paix de Nimègue fut le commencement du déclin de Louis XIV et des désastres de la France. Cette guerre, sollicitée par le cabinet de Saint-James, engagea celui de Versailles dans des dépenses excessives; elle coûta plus de 150 millions d'extraordinaire. Colbert ne fut pas le maître de se les procurer comme il aurait voulu; Louvois engagea le monarque à préférer l'emprunt à l'imposition, et le désordre des finances creusa dès-lors ce gouffre où la France devait à la fin se précipiter. Jamais la monarchie n'avait paru si forte; Louis était proclamé Grand; et il fallait cesser de l'être.

Ce fut de Londres que lui vinrent les attaques les plus terribles, orsqu'on s'y attendait le moins. En 1688, le prince Guillaume d'Orange débarque en Angleterre avec quinze mille hommes; le roi Jacques se sauve: les communes déclarent que fuir, c'est abdiquer. Le gendre monte sans obstacle sur le trône de son beau-père; cela

se fait paisiblement ; mais la secousse reste long-temps dans les esprits. Dès ce moment, le gouvernail des affaires anglaises est livré successivement à deux partis contraires, comme les anciens ont pensé que le monde est dirigé par deux principes. Quand le bon principe domine, on ne s'occupe en Angleterre que d'améliorer l'agriculture et le commerce, et l'on desire alors d'être en paix avec tout le monde : c'est l'intérêt bien entendu d'un peuple industrieux. Quand l'autre principe prévaut, on en veut à toute la terre, mais sur-tout à la France ; on n'entend que le cri de guerre : c'est celui d'un peuple égaré. Après la révolution de 1689, le parti antigallican fut moins gêné dans cette haine qu'il décore du nom d'antipathie nationale, et qui n'est dans le fond qu'une estime un peu déguisée. Ce parti se trouva d'autant plus à son aise, qu'il n'eut qu'à seconder l'animosité personnelle du stathouder contre Louis. La fameuse ligue d'Augsbourg, dont Guillaume fut l'ame, et qui n'étoit qu'une reprise de la triple alliance de 1667, s'était reformée en secret. Alors, comme on l'a vu depuis, on méditait

déja de partager la France. La tempête allait fondre sur le cabinet de Versailles; dès qu'il s'en aperçut, il osa la braver : et l'armée rentra en campagne; mais Louis XIV vieilli n'avait plus les mêmes ministres. Colbert, qui étoit mort dans une sorte de disgrace, ne fut jamais bien remplacé; la révocation de l'édit de Nantes répandit dans l'Europe les capitaux et l'industrie, et la haine d'un grand parti. Louis avoit à faire à des ennemis acharnés, et il étoit las de combattre; il fit des sacrifices pour obtenir la paix : ce n'est pas de cela que l'on peut le blâmer.

Dans toute cette guerre, le cabinet de Londres avait joué un rôle extrêmement actif; mais ses conseils avaient encore été gênés par ses troubles intérieurs. Le résultat de la discorde qu'il avait attisée paraissait se borner pour eux aux articles suivans :

Paix de Ryswick en 1697. « La France » reconnaît le roi Guillaume pour légitime » souverain de l'Angleterre ». Le traité contient, au surplus, des stipulations concernant la propriété de la baie d'Hudson et des terres que l'Angleterre réclamait contre les Hollandais, d'après le traité de Nimègue.

Mais ce n'est pas le cas de s'arrêter ici aux apparences. D'une part, la paix de Ryswick nuisait prodigieusement au commerce de France; par les grands avantages qu'on fit aux Anglais. D'ailleurs, le vrai profit que le roi d'Angleterre retira, dans le temps, d'avoir participé à la ligue d'Augsbourg et d'être intervenu au traité de Ryswick, ce fut de commencer à se mêler directement des affaires continentales, à figurer ainsi où il n'avait que faire, et à se mettre dans le cas de traiter désormais d'égal à égal avec le roi de France. Je dis ici expressément les rois d'Angleterre et de France; car il ne s'agissait aucunement des intérêts des peuples anglais et français. Ce fut ce qui ne tarda point à éclater pour le malheur de nations forcées de se combattre sans être consultées, et sacrifiées malgré elles à des vues de famille, à des passions personnelles ou à des intérêts qui leur étaient étrangers.

En 1698, à peine la paix de Ryswick venait d'être signée, que le conseil de France s'aperçut après coup de l'oubli qu'il avait commis en ne statuant rien, dans les traités négociés en 1697, sur la succession

du roi d'Espagne Charles II, que ses infirmités menaçaient d'une fin prochaine. Un traité de partage fut préalablement conclu: les trois compétiteurs à ce vaste héritage étaient un archiduc d'Autriche, un prince de Bavière et le dauphin de France. Chacun des trois devait obtenir une part des états espagnols. L'Angleterre avait présidé de concert avec la Hollande à ces arrangemens. Le testament de Charles II dérouta ces combinaisons, en léguant au dauphin, d'après l'avis du pape, sa monarchie indivisible, ou, sur le refus du dauphin, à l'archiduc Charles d'Autriche. Louis XIV, accusé d'aspirer à tout envahir, avait consenti au partage et n'avait point prévu le cas du testament; il s'était même contenté d'un lot assez modique. Quand il eut vu le testament, il aima mieux prendre les armes pour obtenir le tout, que de n'avoir qu'une partie, qui seroit aussi contestée. Le duc d'Anjou fut donc proclamé roi d'Espagne, et la guerre recommença : c'est ce qu'on appelle la guerre de la succession, qui coûta à l'Angleterre quelques millions de guinées, mais qui remplit le grand objet du cabinet de Londres, en épuisant la France.

Durant cette lutte terrible, le ministère de Versailles ne cessa de négocier et de faire à ses ennemis des propositions certainement très-modérées. Cette conduite était loyale ; elle eût désarmé les Anglais, si le peuple en eût été juge, et si Louis XIV n'avait pas eu, dans le début, le tort que l'on va dire. Guillaume en voulait à Louis ; mais le parlement d'Angleterre n'était pas toujours disposé à faire la guerre à la France pour des pointilleries d'orgueil entre deux rois. La majorité de ce corps était bien convaincue alors de cette vérité, trop oubliée depuis, que les vrais intérêts de la Grande-Bretagne sont de s'occuper d'elle-même, de perfectionner son industrie et son commerce, d'animer son agriculture, et non de s'immiscer dans les querelles de l'Europe. Mais Louis leur donna l'exemple, au moins très-imprudent, de vouloir se mêler des affaires de l'Angleterre. Comme si c'était peu de faire son petit-fils roi des Espagnes, il se piqua de reconnaître le fils de Jacques II, et de lui accorder le titre et les honneurs du roi de la Grande-Bretagne, contre l'article IV du traité de Ryswick. La foi des

traités est sacrée, et l'on n'y a jamais manqué impunément. Cette conduite de Louis fournit un beau prétexte au génie malfaisant qui soufflait la discorde, et qui rejetait en secret toute conciliation. On sait à quel excès la chose fut portée. La Hollande n'était alors qu'une espèce de satellite emporté dans le tourbillon de la Grande-Bretagne ; et c'était la Hollande qui se montrait la plus constante, la plus sûre dans ses refus. Elle osa proposer formellement au roi de joindre ses armées avec celles des alliés pour détrôner son petit-fils. A cette proposition, Louis XIV humilié reprit un moment d'énergie ; pour la première fois, il écrivit à ses sujets : il leur fit partager son indignation. La guerre fut poussée avec une nouvelle ardeur. On obtint de l'Autriche des conditions tolérables ; mais l'Angleterre ne fut point aussi aisément appaisée, et ce fut alors qu'elle fit sentir pour la première fois à la France affaiblie la griffe de ses léopards.

Paix d'Utrecht en 1713. « La France démolira Dunkerque à ses dépens.

» Elle promet de ne jamais le réparer.

» Elle en rompra les digues et les écluses.

» Elle cède à l'Angleterre la baie et le dé-
» troit d'Hudson, avec toutes les côtes, mers
» et places qui y sont situés.

» Elle lui céde encore les îles de Saint-
» Christophe et de Terre-Neuve.

» Elle lui cède en outre la Nouvelle-
» Écosse, ou Acadie, avec toutes ses dé-
» pendances.

» Tout Français est exclus de la pêche
» dans ces parages. (*Traité d'Utrecht*, fran-
» çais et anglais.)

» L'Espagne, à son tour, cède à l'An-
» gleterre Gibraltar et l'île de Minorque,
» port Mahon, etc. etc. etc. (*Ibidem*, espa-
» gnol et anglais.)

Cette liste de cessions est d'une longueur excédante. Ce qu'il y a de singulier, c'est que, pour avoir Gibraltar et l'île de Minorque, l'Angleterre paraît admettre l'inquisition; car elle se soumet à ne souffrir à Gibraltar aucun maure ni aucun juif, ce qu'on ne peut exécuter qu'avec tous les secours de la Sainte-Hermandad. Mais la condition imposée à Louis XIV de faire démolir Dunkerque à ses dépens est bien plus révoltante. On verra bientôt pis encore.

Aujourd'hui l'on ne conçoit guère pourquoi et la France et l'Espagne furent alors si libérales envers le cabinet de Londres, et comment il fallait payer si cher à l'Angleterre le droit qui sûrement ne dépendait pas d'elle de placer un prince français sur le trône d'Espagne. Mais nous voyons très-clairement dans quelles vues particulières le cabinet de Londres avait été si empressé de former la triple alliance et la ligue d'Augsbourg, et de secouer les brandons d'une guerre terrible sur le continent de l'Europe. Il criait au voleur contre Louis XIV; et, par l'événement, c'est Louis qui est dépouillé par ceux qui lui prêchaient la modération.

Par le même traité d'Utrecht, la France garantit à la maison d'Hanovre la succession au trône d'Angleterre. Elle reconnaît *l'indépendance* du Portugal et diverses cessions qui lui sont faites par l'Espagne, ainsi que la reddition par l'Autriche des Pays-Bas espagnols, pour servir de barrière à la Hollande.

On voit que la fin du règne de Louis XIV ne ressemble guère au commencement. Ce

qui doit sur-tout nous frapper, c'est la ruine de Dunkerque : nos historiens ont toujours craint de s'y arrêter ; on n'osait pas s'appesantir sur cet article délicat, qui faisait la satyre amère de l'ancien gouvernement. C'était une plaie bien honteuse : nous pouvons aujourd'hui la sonder sans aucune crainte.

En 1660, Louis XIV avait racheté cette ville, de Charles II, pour une somme de cinq millions de nos livres ; il avait dépensé en outre plus de six millions pour faire de très-grands ouvrages au port et au fort de Dunkerque. En 1671, il y fit travailler trente mille ouvriers : on rasa plusieurs dunes ; on fit couper un banc de sable de plus de six cents toises qui fermait l'entrée de ce port ; on creusa des canaux, on éleva des digues ; on ouvrit un large bassin ; on bâtit de belles casernes et un grand arsenal. Dunkerque, qui n'était qu'une bicoque de pêcheurs, était devenue une ville de quarante mille habitans. C'est à de telles entreprises qu'on reconnaît Louis XIV, et qu'on trouve tout simple que son siècle l'ait tant loué.

Mais en 1713, un Anglais, wigh passionné, et qui n'est connu aujourd'hui que comme écrivain de morale, Richard Steele, l'un des auteurs du fameux *Spectateur*; Richard Steele, disais-je, fit circuler un pamphlet violent pour prouver qu'il fallait que Dunkerque fût démoli. Sur le bruit qu'a fait cette feuille, et sur le nom de son auteur, on s'imaginerait que cet écrit doit renfermer de bons raisonnemens, et sinon des choses solides, du moins des choses spécieuses. On serait bien trompé. J'ai voulu connaître un ouvrage que l'on cite avec tant d'éloges, et qui fit, dans le temps, une sensation si vive en Angleterre. J'ai trouvé sa traduction dans l'excellent dépôt des livres que j'avais fait établir rue du Regard, et qui forme aujourd'hui la bibliothèque du Conseil d'État (1).

(1) Le catalogue de cette bibliothèque choisie est lui-même un ouvrage très-précieux, et qui fait le plus grand honneur au zèle et aux lumières du citoyen Barbier. Ce catalogue m'a indiqué, sous le n° 8759, un volume in-12 qui a pour titre : *Œuvres diverses de M. Richard Steele, sur les affaires de*

Il a pour épigraphe : *Delenda est Carthago*, il faut détruire Carthage.

Cette Carthage, c'est Dunkerque ; et le Caton qui s'approprie cette rude épigraphe, paraît d'abord embarrassé de la justifier ; car il commence par ces mots :

« On croit d'ordinaire, avec beaucoup » de raison, que c'est une grande imper- » tinence à un particulier de se mêler des » affaires d'état. »

Ceci est assez singulier dans la bouche d'un député des communes de l'Angleterre. On est bien plus surpris encore de ne trouver dans cette feuille que des assertions avec lesquelles il seroit très-facile aux Français de prouver, à leur tour, que c'est Londres qui est Carthage.

Voici à quelle occasion Richard Steele publia ce pamphlet.

---

la Grande-Bretagne, 1715 ; et pour second titre : *Recueil de quelques pièces de M. Steele ;* savoir, 1°. Raisons pour la démolition de Dunkerque, etc. etc. traduit de l'anglais (Amsterdam 1714). C'est la pièce dont il s'agit. Elle est tirée du second volume du *Tuteur*, et datée du $\frac{7}{18}$ août 1713.

Par le traité de la suspension d'armes entre la Grande-Bretagne et la France, conclu à Paris le 19 août 1712, Louis XIV avoit consenti à remettre aux troupes anglaises la garde des ville, citadelle et forts de Dunkerque, comme une marque de sa bonne foi. On le flattait de lui donner en équivalent la ville de Tournai, ancien berceau de la monarchie françaises, si l'on pouvait y faire consentir les *Grenouilles :* c'était le nom que le secrétaire d'état Bollingbroke donnait aux Hollandais dans sa correspondance avec le secrétaire d'ambassade anglaise à Paris, Matthieu Prior. Cependant Louis XIV voyait avec peine que la ruine des écluses de Dunkerque allait causer celle des pays d'alentour : les amis et les ennemis devaient en souffrir également. Pour prévenir les tristes effets de ces destructions, qui allaient réduire à la misère et au désespoir dix-huit à vingt mille familles, Tugge, député de Dunkerque, alla en Angleterre en 1713. Il fit à la reine Anne des remontrances qui avaient paru la toucher, C'est là-dessus que Richard Steele crie à la trahison ; il ne veut pas que la reine se laisse aller à la pitié ; la pitié est

un crime. Pourquoi ? 1°. parce que le commerce de la Grande-Bretagne a souffert, selon lui, plus de dommage par les armateurs de Dunkerque que par ceux de presque tous les autres ports de France, mis ensemble, soit sur l'Océan, soit sur la Méditerranée (page 6); 2°. que, durant la dernière guerre, des flottes d'environ trente voiles à la fois, étaient sorties de Dunkerque et avaient enlevé des vaisseaux de guerre anglais, aussi bien que des vaisseaux marchands; 3°. que c'était le seul port que les Français eussent jusqu'à Brest, dans toute la longueur du canal de Saint-George, où ils pussent faire un armement considérable; 4°. que ce port était situé d'une telle manière, qu'on y pouvait toujours entretenir des postillons pour aller à la découverte et observer tous les vaisseaux faisant route vers la Tamise ou la Medway; 5°. que la démolition de Dunkerque était absolument nécessaire pour la sûreté, l'honneur et la liberté de la Grande-Bretagne; 6°. qu'après cette démolition, si le pouvoir de la France venait à se tourner contre les Anglais, il serait plus éloigné de l'Angleterre d'une centaine de milles. « Je

» vous prie, disait-il à la fin de sa lettre,
» de marquer en gros caractères et de répéter
» sans cesse que la démolition de Dunkerque
» éloignera de nous le pouvoir de la France
» de quelques centaines de milles. »

Tous les argumens contenus dans la lettre de Richard Steele portent sur ce seul fondement, que l'Angleterre doit exiger qu'on détruise ce qui lui fait ombrage. Si la France, à son tour, veut raisonner de même, il ne s'agit pour elle que d'être un moment la plus forte, et d'exiger également que l'Angleterre démolisse elle-même à ses frais ce qui fait ombrage à la France. Si la destruction de Londres ou de Plymouth est absolument nécessaire pour la sûreté, pour l'honneur et le commerce de la France, allons, point de pitié ! il faut renverser Londres et ruiner Plymouth ! *Delenda est Carthago*. Et voilà donc la politique de ce grand moraliste, qui, dans *le Spectateur*, donne de si belles leçons de bienséance et de justice ! L'amour de la patrie est donc aussi un fanatisme qui peut nous aveugler au point de nous faire trouver légitimes contre les autres ce que nous jugerions inique et exécrable, s'il fallait le souffrir nous mêmes !

La publication de cette feuille, et d'un autre pamphlet intitulé *la Crise*, fit des affaires à Richard Steele ; il fut exclus de la chambre des communes : mais il avait enflammé l'opinion populaire. Il ne se tint pas pour battu : son apologie est contenue dans une brochure de 86 pages, intitulée : *Réflexions sur l'importance de Dunkerque, et sur l'état présent de cette place*, avec une carte du nouveau port à Mardick, et le plan des anciens ouvrages de Dunkerque. (Même année, et même volume).

Richard Steele ne donne ici que les mêmes raisons, qu'il développe davantage. Selon lui, la ville de Londres fait à elle seule les deux tiers du commerce de l'Angleterre. Il conclut (page 32) que, par la démolition de Dunkerque, le danger auquel ces deux tiers du commerce anglais ont été exposés pendant la dernière guerre serait éloigné de 330 milles. Les Anglais avaient donc alors terriblement peur des Français, puisqu'ils ne trouvaient de salut qu'en les éloignant de chez eux de *trois cent trente milles !* Les Français pensent autrement. Ils sont enchantés de savoir que l'Angleterre n'est qu'à

sept lieues de la France. S'ils avaient un vœu à former, ce serait qu'elle en fût plus près.

Richard Steele aurait voulu que Louis XIV déposât entre les mains des Anglais l'argent nécessaire à la démolition de Dunkerque. « Le roi de France, dit-il, était alors dans » un état assez bas pour avoir accordé » cette demande si l'Angleterre eut tenu » bon ». La preuve qu'il en donne, c'est que Louis XIV, en écrivant à l'archevêque de Paris pour faire chanter le *Te Deum* à l'occasion de la suspension d'armes, avait appelé cette résolution des Anglais *un coup du ciel* en sa faveur.

Cependant il avait fallu détruire ce superbe port. La forteresse avait été démolie au commencement de l'été de 1714; le risban, et les autres ouvrages du port furent comblés le premier décembre. Plusieurs vaisseaux qui s'y trouvèrent périrent aussitôt. Louis XIV avait ainsi exécuté l'article du traité d'Utrecht; mais la destruction des écluses faisait refluer les eaux, qui allaient inonder dix lieues de pays, si on ne leur procurait pas un écoulement vers la mer. On conçut

le plan d'un canal long de 3000 toises, entre Dunkerque et Gravelines. C'était un ouvrage coûteux. Une écluse ouvrait, par deux portes du poids de 50 milliers, deux entrées pour les bâtimens : c'est ce qu'on appelait le canal de Mardick. On posa la première pierre le 23 août 1714.

Richard Steele reprit sa plume virulente, et jeta les hauts cris dans une feuille intitulée : *l'état présent de Dunkerque*. Il est forcé de convenir qu'on a démoli cette ville; mais il fait aux Français un crime impardonnable d'avoir été assez habiles (c'est son expression) pour creuser un canal à travers les dunes, entre Mardick et Dunkerque. C'était, selon lui, conserver le même port dont on avait exigé la ruine (page 112). Cette nouvelle diatribe finit par ces mots : « Ne pen- » sons aujourd'hui qu'à la démolition de » Dunkerque, et à son port, qui n'est pas » comblé. »

Ces déclamations, contenues dans des feuilles périodiques, se répandaient en Angleterre, et corrompaient l'opinion. La plume des réfugiés les rendait en français, et les presses bataves les multipliaient dans l'Eu-

rope. Voltaire a dit que les feuilles volantes sont la peste de la littérature ; elles ne sont pas quelquefois moins dangereuses en politique. Les diatribes de Steele furent vivement secondées par une révolution qui eut lieu dans le ministère anglais. Malgré les nombreux avantages que le traité d'Utrecht avait procurés à l'Angleterre, ceux qui l'avaient conclu furent disgraciés. Bollingbroke fut très-heureux de se sauver en France. Les papiers relatifs à la négociation de la paix, formant 14 volumes in-folio, furent livrés à l'examen d'un comité secret de la chambre basse. Le rapport de ce comité fut fait, le 9 juin 1715, par Robert Walpole (1). C'est un ouvrage de parti, fait avec fiel et sans talens. Walpole dit dans ce rapport : « La démolition de Dun» kerque avait toujours été un point si popu» laire, qu'il eût été difficile de frapper » plus fortement l'imagination du peuple, » qu'en le flattant que cette importante » forteresse serait remise entre les mains de

(1) On trouve sa traduction en deux volumes à la bibliothèque du Conseil d'État.

» la reine. Les ministres crurent que cette » demande, faite à propos, ferait avaler le » poison de la paix (première partie, » page 81). »

Le poison de la paix est une expression qui donne tout d'un coup la clef de l'esprit dans lequel ce rapport, ou plutôt ce plaidoyer est rédigé. Walpole ajoute ensuite :

« Mais pour peu qu'on examine, on trou- » vera la démolition de Dunkerque suppléée » par un nouveau canal plus avantageux à » la France, et plus formidable à la Grande- » Bretagne que ne le fut jamais Dunkerque (*ibidem*, pag. 82). »

En conséquence, M. Prior, ministre d'Angleterre à Paris, fut chargé de remettre un mémoire contre cette construction si formidable à l'Angleterre, si avantageuse à la France, que par ces deux raisons elle ne pouvait subsister.

La réponse du roi est du 2 novembre 1714: c'est un des derniers actes de son gouvernement. Cette réponse est sage et ferme. Voici comme le roi s'explique, au sujet du canal dont M. Prior se plaignait avec tant d'amertume.

« On a déja répondu plusieurs fois aux » plaintes qu'on reçoit depuis quelque temps » sur l'ouvrage qu'on a été forcé de faire » pour empêcher la submersion d'une grande » étendue de pays que la destruction des » écluses de Dunkerque aurait fait périr. » S. M. veut bien cependant répéter encore » les éclaircissemens qu'elle a donnés sur » ce sujet.

» Les eaux des canaux de Furnes, de la » Moëre, de Bergues et de Bourbourg, » s'écoulaient par les écluses de Dunkerque; » cet écoulement était nécessaire pour pré- » server d'une inondation inévitable les » châtellenies de Bourbourg, de Bergues, » et même une partie de celles de Furnes; » mais le roi ayant promis la destruction » totale des écluses de Dunkerque, donna » les ordres pour faire exécuter le traité, » et cependant fit connaître à la reine de la » Grande-Bretagne les inconvéniens que » produirait cette exécution rigide, lui » demandant en même temps de consentir » à laisser subsister une des trois écluses qui » doivent être détruites.

» Cette princesse le refusa. Il fallut donc

» chercher un autre moyen de donner un
» écoulement aux eaux des quatre canaux.
» Les commissaires et les ingénieurs an-
» glais ont été témoins des différens projets
» proposés pour y parvenir. Ils ont eu une
» entière connaissance de celui du canal de
» Mardick; ils ont même cru que l'exécu-
» tion en était impossible. Il est certain
» qu'elle était d'une grande dépense, et
» que le roi l'aurait épargnée avec plaisir,
» si la reine de la Grande-Bretagne eut
» consenti à laisser subsister une des écluses
» de Dunkerque, uniquement pour l'écou-
» lement des eaux du pays.
» Mais, à son refus, il fallut nécessaire-
» ment ouvrir ce canal pour recevoir les
» eaux des quatre autres canaux.
» Ces quatre anciens canaux sont naviga-
» bles, et ont ensemble 48 toises de largeur,
» et par conséquent le nouveau canal devait
» nécessairement avoir une largeur suffi-
» sante pour recevoir toutes les eaux et les
» conduire à la mer.
» L'écluse doit aussi nécessairement être
» proportionnée à la largeur du canal, à la
» quantité des eaux qu'il doit contenir; car

» il s'agit d'empêcher les marées d'entrer » dans le pays, et de retenir les eaux des » quatre anciens canaux à marées hautes.

» La saison pressait la fin de cet ouvrage; » et si le travail n'eût été fait avec beaucoup de diligence, tout était à craindre du » désordre que les pluies continuelles pouvaient causer.

» Ce sont les motifs qui ont obligé le » roi à faire ouvrir le nouveau canal de » Mardick, et à presser l'exécution de l'ouvrage. S. M. n'a nulle vue, ni nulle intention de faire un nouveau port à Mardick, » d'y bâtir une place. Elle a déja déclaré » et elle répète encore qu'elle ne veut que » sauver un pays qui serait submergé, si » les eaux n'avaient pas un écoulement vers » la mer. »

Voilà, certes, une réponse bien raisonnable et bien modérée. Il était difficile d'y répliquer avec justice. Mais, peu de temps après, la mort frappa Louis XIV, et l'état dans lequel la France se trouva pour lors était bien propre à rendre nos ennemis plus exigeans.

En effet, « un peuple épuisé par des

» guerres continuelles depuis 1666, à quel-
» ques petits intervalles près ; des campagnes
» presque désertes ; un commerce anéanti ;
» la confiance perdue entre les hommes ;
» un nombre infini de familles réduites à
» une pauvreté extrême, avec des titres de
» propriétés immenses » : tel est le tableau affligeant que présente la France à la mort de Louis XIV. (Forbonnais, *Recherches et Considérations sur les finances*, tome V, page 191.)

La détresse avait été telle, que, l'année même de sa mort, trois ans après la paix, Louis avait été obligé de négocier trente-deux millions d'effets pour en avoir huit en espèces. Il mourut après avoir dit : *J'ai trop aimé la guerre*, en laissant à son successeur la leçon contenue dans cet aveu tardif, et des dettes immenses.

Les revers de la fin du règne de Louis XIV sont vraiment effrayans ; mais, quels qu'ils soient, suffisent-ils pour excuser la clause par laquelle Philippe, duc d'Orléans, régent de France, convint que les travaux du canal de Mardick seraient détruits de fond en comble, les bajoyers désassemblés, et qu'un

commissaire anglais résiderait à Dunkerque, pour veiller à ce que ces ouvrages ne fussent jamais rétablis? (On peut voir l'analyse de ce traité honteux dans le premier volume de l'ouvrage instructif du citoyen Chantereau, intitulé : *la Science de l'Histoire*, qui donne en peu de mots la substance des actes les plus essentiels, et qui, d'ailleurs, renvoie aux sources, où l'on peut voir les textes mêmes.) Celui dont il s'agit ici est ce que l'on appelle le traité de la Haye, en 1717, ou la triple alliance conclue entre la France, l'Angleterre et la Hollande. La face de l'Europe était, comme on voit, bien changée.

La France s'était ruinée pour faire un roi d'Espagne ; elle s'unissait aux Anglais pour lui faire la guerre (1). Voltaire fait honneur au ministre Walpole d'un caractère pacifique. Quel esprit pacifique que celui qui commence par mettre ses rivaux hors d'état de songer à relever leurs ports, et qui ose éta-

(1) Des Bourbons, avec des Anglais! quelle alliance monstrueuse! pour quel objet, et à quel prix! Il faut en convenir, notre histoire présente des leçons bien cruelles et des spectacles bien étranges.

blir sur un territoire étranger un commissaire anglais ! Et ceux qui gouvernaient la France ont souffert cet affront pendant cinquante à soixante ans ! et le ministère de Londres voulait qu'on rappelât de pareilles conventions ! Sans doute il faut s'en souvenir. C'est ici le cas, ou jamais, du *manet altâ mente repostum* : mais à qui croyait-on que l'on avait affaire, mais quel front il fallait avoir, lorsqu'on voulait renouveler des pactes aussi odieux, et dont il n'y a point d'exemple dans l'histoire moderne?

Cet opprobre extraordinaire fut confirmé l'année suivante par l'acte qui forma la quadruple alliance.

La Belgique, aujourd'hui réunie à la France, en était alors séparée. Elle n'eut pas moins à souffrir que l'ancienne France du despotisme maritime du ministère anglais. On peut mettre à côté de la ruine de Dunkerque la suspension que subit la compagnie d'Ostende. Cette affaire commença à faire du bruit vers 1726, et c'est encore un point qui n'a été traité d'une manière convenable par aucun historien. On n'a point la prétention de suppléer à leur silence. Un coup-d'œil

sur l'histoire n'est pas l'histoire même ; mais on est tenu ici d'indiquer ce que ferait une plume plus exercée dans ce genre d'écrits si utile et si négligé.

Il faut savoir que, par la paix d'Utrecht et les traités subséquens, l'empereur avait reconnu Philippe V pour roi d'Espagne ; celui-ci avait cédé à l'Autriche les Pays-Bas et les provinces que Charles II avait possédées en Italie : mais toutes ces cessions n'avaient pas été faites sans regret ; les esprits étaient encore aigris et agités.

L'empereur, maître des Pays-Bas et désirant depuis long-temps de prendre part aux profits du commerce maritime, avait encouragé la formation à Ostende d'une compagnie des Indes orientales. En outre, il avait fait publier en 1724 dans ses états héréditaires la pragmatique-sanction, qu'il avait fort à cœur de faire reconnaître par toutes les puissances. Ce double objet l'occupait d'autant plus vivement, qu'il éprouvait de plus grands obstacles. La France, quoique résignée dans ce temps à tout endurer, voyait avec chagrin se consolider et se perpétuer dans la maison d'Autriche une si grande

masse de pouvoirs. L'Espagne sentait la faute énorme qu'elle avait faite de se dessaisir de Gibraltar et du port Mahon ; elle en demandait la restitution, qui lui était refusée. Mais le gouvernement anglais ne pouvait se faire sur-tout à l'idée qu'on pût établir une compagnie de commerce dans un port, dont auparavant on ne connaissait que le nom.

Au commencement de 1727, le roi d'Angleterre jeta l'alarme, à l'ouverture de son parlement (et ce serait une collection très-curieuse que celle de ces *gracieux discours* émanés tous les ans *du haut du trône*). Tout était perdu. Le commerce britannique était menacé, par l'établissement de la compagnie d'Ostende, de sa ruine totale dans les Indes orientales, et il n'était pas moins compromis en Amérique par l'audace des gardes-côtes espagnols.

D'un autre côté, l'empereur accusait à Ratisbonne George Ier de souffler seul le feu de la guerre, et d'intriguer même à Constantinople pour porter les Turcs en Hongrie. L'empereur fit sa paix séparée avec l'Espagne, moyennant qu'entre autres stipulations celle-ci lui accordât les priviléges les plus

favorables au commerce de sa compagnie d'Ostende; il intéressa même successivement à cette cause les cours de Pétersbourg et de Stockolm; il y mettait tant de chaleur, que non seulement la Belgique, mais des particuliers aussi de différens pays prirent des actions de cette compagnie d'Ostende: mais le cabinet de Saint-James voulait l'anéantir et il y réussit. On tint le congrès de Soissons en 1728, exprès pour exiger que l'empereur la supprimât: tout annonçait un nouvel embrasement; tout aboutit à des négociations très-lentes. La France, lasse de la guerre, s'accoutuma insensiblement à l'indivisibilité des états autrichiens; les Espagnols oublièrent peu à peu Gibraltar et le port Mahon. L'empereur était trop loin des Pays-Bas pour s'occuper de leurs intérêts commerciaux; il était plus soigneux de ce qui le touchait de plus près: et voilà le terrible danger pour un pays d'avoir des maîtres éloignés! L'empereur songea que Trieste pourrait bien remplacer Ostende; il transigea donc avec l'Angleterre aux conditions suivantes:

Traité de Vienne en 1731. « Le roi d'An-» gleterre se rend garant de la pragmatique-

» sanction. — L'empereur s'oblige à faire » cesser incessamment et pour toujours le » commerce que quelques provinces de sa » domination et qui avaient appartenu au » roi d'Espagne Charles II, font aux Indes » orientales ; se réservant cependant la » faculté d'y envoyer encore deux vaisseaux, » qui pourront rapporter leur charge à » Ostende et l'y vendre. » (*Traité de Vienne*, article V).

On ne peut calculer le nombre des familles qui durent faire banqueroute dans les Pays-Bas, en Lorraine, en Allemagne et même en France, par suite de leur confiance dans cette compagnie d'Ostende. Mais veut-on avoir une idée de ce que les Anglais gagnèrent à cette désolation et à ce bouleversement ? On en juge par ce qu'eux-mêmes annonçaient dès le mois de janvier 1729, que la suspension de l'octroi de la compagnie d'Ostende avait augmenté la vente des effets de la compagnie du sud en Angleterre de deux cent mille livres sterlings, c'est-à-dire d'environ cinq millions de notre monnaie pour une seule année. Ce souvenir doit être gravé dans la mémoire des habitans de la

Belgique ; il leur coûte assez cher, et j'en connais bien d'autres qui sentent encore aujourd'hui le contre-coup de cette atteinte que la suspension du commerce d'Ostende avait portée à leur fortune. Le ministère anglais ne peut pas croire qu'il soit en grande vénération parmi tant d'hommes que lui seul a ruinés de fond en comble.

Le traité de Vienne, en 1738, ne concerne directement l'Angleterre qu'en ce qu'il lui assurait des avantages de commerce avec l'Italie.

Mais tandis que l'on travaillait à la conclusion de cette paix définitive de 1738, des différens élevés en Amérique entre les Espagnols et les Anglais au sujet du commerce et des limites de la Caroline, menaçaient ces deux peuples, et par conséquent leurs alliés, d'une nouvelle guerre. Par la manière dont l'Europe était enchevêtrée dans ces divers traités, les peuples ne pouvaient plus se heurter dans une des parties du monde, que les autres parties n'en fussent soudain ébranlées: l'Espagne croyait avoir pris des mesures très-efficaces pour empêcher la contrebande dans ses colonies; mais les navigateurs anlgais ont par

excellence le génie interlope. L'Espagne n'avait pas cessé d'avoir contre eux de justes plaintes ; la cour de Madrid réclama, et n'obtint point de satisfaction ; les esprits s'aigrirent : le roi d'Angleterre voulant soutenir la *liberté des mers*, déclara en 1739 la guerre à l'Espagne. *La liberté des mers* figure très-bien, comme on voit, dans une harangue du trône. Si les Algériens composaient des harangues, *la liberté des mers* serait sans doute aussi le texte de leurs pirateries !

Cette guerre était languissante ; quelques événemens qu'on a pu croire purement fortuits vinrent bientôt l'envenimer.

Les empereurs et les rois meurent. Ces accidens tout simples ont une très-grande influence sur les affaires de ce monde. On a bien osé dire en plein parlement d'Angleterre : que la mort d'un grand personnage était arrivée *à propos* pour l'intérêt de ce pays. Celle de Charles VI n'avait rien que de naturel ; mais ses suites furent terribles. Au décès de cet empereur, malgré les soins qu'il avait pris pour assurer l'ordre et l'indivisibilité de sa succession, plusieurs princes prétendirent y avoir droit. La France paraissait

devoir être l'arbitre de ces différends ; c'est elle qui presque toujours avait pacifié l'Empire : mais la France perdait du temps. Tandis qu'elle délibérait, il paraissait sur l'horison un phénomène politique. Frédéric, roi de Prusse, entra tout-à-coup avec trente mille hommes dans la Silésie, décida l'Europe incertaine, et enleva au cabinet de Versailles le premier rôle, qu'il devait jouer dans cette grande affaire.

La France s'unit d'abord au roi de Prusse ; mais elle s'y prit si mollement, que ses armées furent d'abord malheureuses. L'Angleterre affecta de garder, dans le principe de la guerre, une neutralité qui n'était qu'apparente. Elle jeta, selon sa coutume, sur le Continent quelques poignées de son or pour animer les combattans. La reine de Hongrie, Marie-Thérèse, montra un beau caractère ; elle résista à tous ses ennemis. Le roi de Prusse fit son accommodement particulier, et eut le prix de son courage. Louis XV, quoique vainqueur, se piquant de je ne sais quel esprit de générosité, ne demanda rien, et n'eut rien. Il disait qu'il ne voulait pas traiter de la paix *en marchand ;* mais aussi il traitait en dupe.

L'Angleterre obtint au contraire, à la fin de la guerre, les résultats suivans :

Paix d'Aix-la-Chapelle en 1748. « La » France garantit l'ordre de succession établi » en Angleterre en faveur de la maison » d'Hanovre.

» Les fortifications de Dunkerque reste- » ront dans l'état où elles sont du côté de la » mer; mais, du côté de la terre, elles seront » remises dans l'état exigé par le traité » d'Utrecht, c'est-à-dire qu'elles seront dé- » molies.

» Quant aux limites de l'Acadie, ou Nou- » velle-Écosse, toutes les choses seront » remises sur le pied *où elles devaient être* » avant la fin de la guerre. (*Traité d'Aix-* » *la-Chapelle*, français et anglais.) »

« L'Espagne paiera cent mille livres ster- » lings à la compagnie anglaise de *del As-* » *siento*.

» Dans tous les ports d'Espagne, les Anglais » ne paieront pour leurs marchandises que » les mêmes droits qui sont payés par les » Espagnols mêmes. (*Traité de Buen-* » *Retiro*, qui fut un supplément à celui » d'Aix-la-Chapelle.) »

Ne craignez jamais qu'au sortir de ces affreuses boucheries qui inondent de sang le Continent et les deux Indes, ne craignez pas, ami lecteur, que l'Angleterre perde un cheveu de sa tête. Quels que soient les événemens, elle est bien sûre d'y gagner. Voyez, comme ici, la conclusion de chaque traité, et demandez-vous à vous-même comment ceux qui avaient triomphé à Lawfelt et à Fontenoy, ceux qui avaient su prendre Berg-op-Zoom et Maëstricht, ne savent pas défendre les murs de ce pauvre Dunkerque du côté de la terre, et s'asservissent de nouveau à recevoir dans cette ville un commissaire anglais!

On serait bien plus révolté si, dans un coup d'œil historique nécessairement trop rapide, je pouvais détailler les vexations, les chicanes, les actes oppressifs exercés à Dunkerque de la part des Anglais. Les choses ont été portées à un point qu'on ne croirait pas. On avait voulu dessécher un lac, ou plutôt un marais, dont la surface a plusieurs lieues, et que l'on appelle les *Moëres* : c'était une opération utile à la culture, et absolument nécessaire à la salubrité des deux Flan-

dres française et autrichienne ; mais il fallait bien que ces eaux, qui infectaient un grand pays, fussent détournées vers la mer. Jamais le commissaire anglais ne voulut le souffrir (1), et il fallut y renoncer.

Ce n'est pas tout. Ce grand traité de 1748 ne parut pas encore assez avantageux au ministère anglais. En 1749, aussitôt après cette paix, la misérable équivoque de ces mots *devaient être*, glissée sans doute à dessein par les plénipotentiaires anglais, occasionna d'interminables contestations entre l'Angleterre et la France relativement aux limites de l'Acadie. Cette équivoque ouvrait une immense carrière à leur insatiable cupidité. On négocia vainement, dans la vue d'éclaircir cette confusion affectée et préméditée. Pour soutenir une cause *aussi juste*, l'Angleterre arma ses vaisseaux en 1755. A ce signal, que fit la France ? Des propositions

(1) Cette opération du desséchement des deux Moëres, exécutée depuis la révolution par les frères Herwin, a été couronnée d'une médaille d'or dans la dernière séance publique de la société d'agriculture du département de la Seine.

Il en été rendu compte dans le *Moniteur*.

très-douces furent adressées au cabinet de Londres par nos très-pacifiques ministres. Elles furent rejetées avec dédain, et la guerre nous fut déclarée.... par des hostilités, par la prise de trois cents vaisseaux, par l'assassinat de Jumonville, etc. Mais, malgré un si beau début, cette guerre languissait encore, et le succès en était incertain. Revenons, se dit à lui-même le cabinet de Saint-James, revenons sur le Continent. C'est une folie de se battre soi-même quand on peut se battre par d'autres. — Aussitôt des avis astucieux furent donnés au roi de Prusse, et Frédéric alluma la guerre de sept ans. Le sang recommença à couler. Eh qu'importe que le sang coule, pourvu que l'Angleterre nous arrache le Canada ?

A cette époque encore, les ministres royaux secondèrent trop bien les vues du cabinet britannique. Ils firent faute sur faute. Il serait trop long et trop douloureux de suivre les détails de cette guerre. Il suffit d'observer que la France *sollicita* la paix, et que l'Angleterre lui en *dicta* les conditions.

C'est assurément un beau rôle que celui de dicter la paix. — Louis XV l'avait fait à

Aix-la-Chapelle d'une manière magnanime : nous allons voir comment il fut récompensé de son désintéressement !

Traité de Paris en 1763. « La France » renonce à toute prétention sur l'Acadie.

» Elle cède à l'Angleterre et lui garantit » en toute propriété le Canada avec toutes » ses dépendances.

» Les îles neutres de Saint-Vincent, la » Dominique, Tabago, Sainte-Lucie, ap- » partiendront aux Anglais. »

De son côté, « l'Espagne cède et garantit » à l'Angleterre la Floride, la baie de Pen- » sacola, et généralement tout ce qu'elle » possède sur le continent de l'Amérique » septentrionale.

» La France cède en outre la rivière du » Sénégal avec toutes ses dépendances.

» Elle restituera tout ce qu'elle peut avoir » conquis sur la Grande-Bretagne dans les » Indes orientales.

» La ville et le port de Dunkerque seront » détruits, ainsi que les forts, les batteries, » les écluses servant à nettoyer ce port ; et » il sera pourvu à la salubrité de l'air et à la » santé des habitans par quelque autre moyen » à la satisfaction du roi d'Angleterre

» Et un commissaire anglais y résidera » jusqu'à ce que le tout soit exécuté. . . . . »

Ici, la plume tombe des mains : ô France ! ô mon pays ! quel excès d'humiliation ! Deux cent mille Français ont été moissonnés dans le cours de cette guerre ; la moitié de notre numéraire fut enfouie en Allemagne, et nous perdîmes nos plus importantes possessions dans le Nouveau-Monde ! Et un commissaire étranger vint faire la police dans une de nos villes !

On ne manqua pas, au surplus, de rappeler dans ce traité ceux de Westphalie, de Nimègue, de Ryswick, d'Utrecht, etc. etc. Le ministère anglais prétendait s'assurer par-là ce qu'il avait volé en un siècle à peu près dans les quatre parties du monde, et dont le seul détail fait un volume dans les livres même de géographie.

La France a eu aussi l'ambition de conquérir ; mais quelle différence ! Ses acquisitions ont été constamment le fruit de sa valeur. L'Angleterre n'a rien conquis que par les bras des autres peuples, et au prix de leur sang.

Traité de 1783. On se flattait en France,

et l'on s'attendait en Europe, que l'état des choses fixé par la paix de Paris serait modifié d'une manière plus avantageuse à la France; mais la paix de Versailles y apporta bien peu de changements. Cinq années de guerre valurent à peine quelques restitutions. On crut avoir beaucoup gagné de ce que l'Angleterre voulut bien consentir à l'abrogation de tous les articles relatifs au port et aux fortifications de Dunkerque, insérés dans les traités antérieurs, qui furent d'ailleurs tous expressément renouvelés depuis celui de Westphalie jusqu'à celui de 1763. (Voyez le tableau analytique de ces traités, disposé avec une méthode précise et lumineuse dans la *Science de l'Histoire*, par le citoyen Chantereau, tome I, page 601.)

L'indépendance des États-Unis, reconnue par la France, fut le motif de cette guerre. Puissent-ils sentir tout le prix de ce que nous avons fait et de ce que nous désirerions faire encore pour eux!

De quelque nation que puissent être les lecteurs de ce petit écrit, je crois qu'ils seront indignés de la prétention qu'avait le cabinet de Londres de fonder son dernier traité avec

la République sur la base de ceux qu'on vient de parcourir. On n'y voit qu'une longue suite d'usurpations et d'outrages patiemment soufferts par le cabinet de Versailles, mais dont aucun Anglais sensé ne voudrait aujourd'hui faire l'apologie. Quand le vent ou la rame porte l'armée française en Angleterre, les Anglais voudraient-ils que l'on prît pour texte de la convention qu'on leur offrirait de signer les traités qu'on vient de voir? Voudraient-ils que les pierres qu'ils ont arrachées de Dunkerque leur retombassent sur la tête?

A ces faits positifs et authentiques, je n'ajouterai point la liste des griefs que nous avons eus contre le gouvernement anglais dans tout le cours de la révolution. Ici ce ne sont plus seulement des outrages; ce sont des crimes répétés : mais cet affreux tableau n'est pas de mon sujet. L'empreinte en était effacée par le traité d'Amiens. Ce n'est pas la France qui en réveille l'horrible souvenir. Si l'on joint ces griefs à l'esquisse sommaire que l'on vient de tracer, on aura une idée fidèle du système despotique que suit depuis deux siècles le cabinet de Londres. Il s'embar-

rasse peu que deux millions d'hommes soient égorgés sur le Continent, pourvu qu'on puisse faire dire au roi, dans un discours d'ouverture du parlement : « *nos revenus se sont* » *accrus ; notre commerce* a franchi ses » anciennes limites. *Nous sommes parvenus* » *à dépouiller nos anciens amis* les Hollan- » dais de possessions précieuses dont pour- » tant nous n'avons pas besoin. Qu'importe » à l'Angleterre le désastre du monde entier, » pourvu qu'elle soit à son aise ! Tout est » justifié, tout est dit par ces mots : *Nos* » *affaires vont bien, et celles des autres* » *vont mal !* »

Il est à remarquer qu'au milieu des troubles civils, dans le sein des malheurs, dans les crises les plus terribles de la révolution française, aucun de nos traités avec les puissances étrangères n'a été violé. Jamais peuple ne s'est montré plus scrupuleux observateur de ses engagemens nationaux, même de ceux qu'il aurait pu désavouer, comme n'étant point son ouvrage : que n'aurait-on pas dit contre la République, si l'on eût eu contre elle un prétexte semblable à cette soudaine rupture du traité d'Amiens ! mais les Fran-

çais ne pouvaient même en avoir la pensée. Quant aux anciens traités dont on vient d'avoir la série, si le cabinet de Saint-James regrette de ne pouvoir plus en faire parade aux yeux des puissances étrangères ; et nous aussi, nous voulons bien qu'ils soient remis fidèlement sous les yeux du public ; et nous aussi nous lui dirons : Lisez : voilà les *titres* du gouvernement anglais à l'*estime*, au *respect*, à l'*amour* de la république française et de l'univers entier !

FRANÇOIS (de Neufchâteau).

P. S. Je m'étais proposé de joindre à ce coup d'œil sur les traités de paix quelques réflexions sur une autre espèce de piéges que le cabinet de Saint-James nous a tendus sous le beau nom de traités de commerce ; mais j'apprends à l'instant que ce sujet vient d'être traité *ex professo* dans la *Bibliothèque commerciale*, par le citoyen Peuchet. C'est à lui d'en parler ; car il est là sur son terrain ; je ne saurais mieux faire que d'y renvoyer les lecteurs.
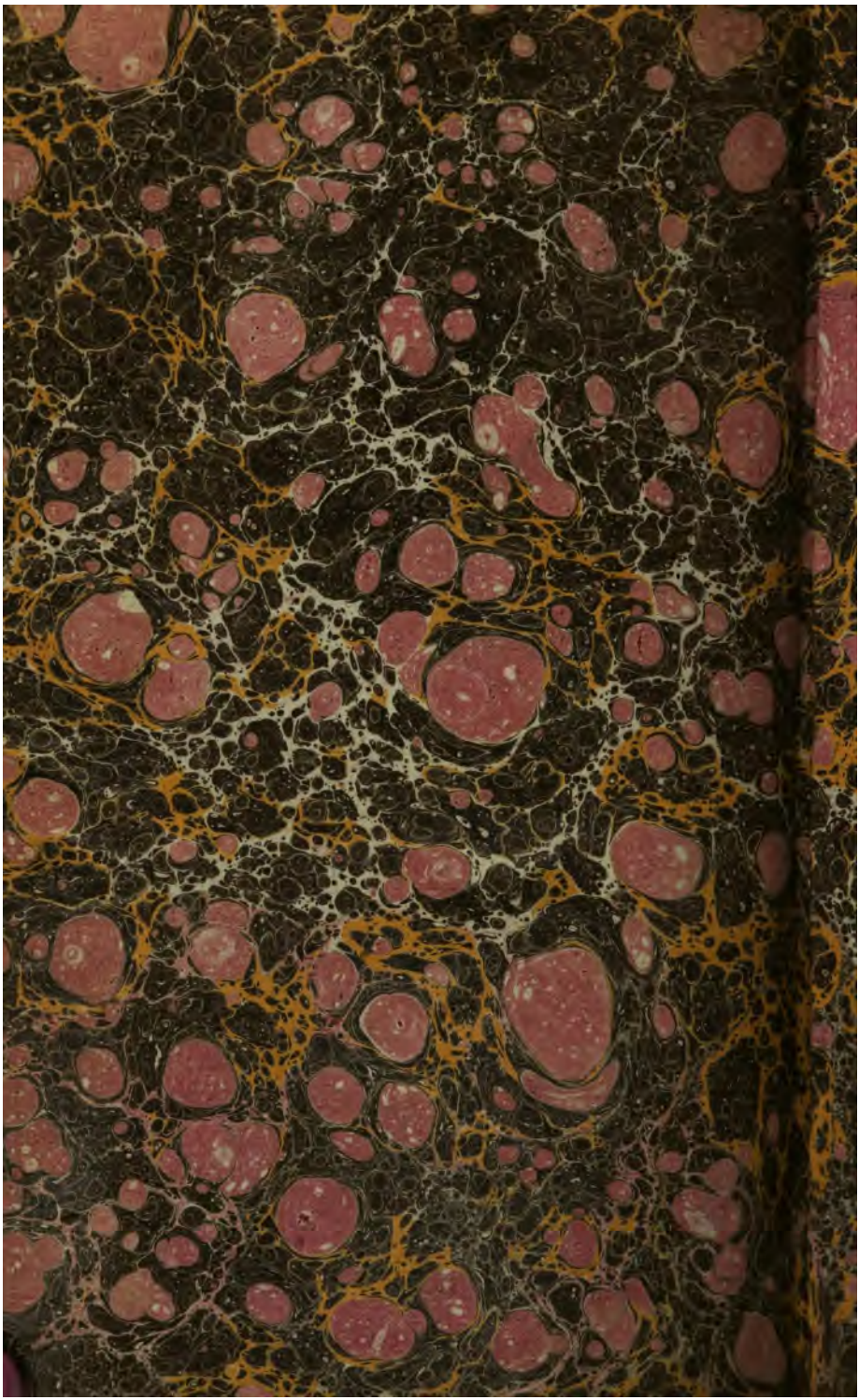
FIN.